

**Projet de procès-verbal**

---

*Liste des personnes présentes — Associations membres*

---

Administration

Philippe Paquin-Piché

Affaires publiques et relations internationales

Gabriel Girard

Fabien Tremblay

Agriculture, alimentation et consommation

Kamila Lizée

Agronomie

Mariève Dallaire-Lamontagne

Anthropologie

Emmanuelle Lefebvre

Architecture

Cédric Lafond-Mercier

Biochimie, bio-informatique et microbiologie

Antoine Blaquière

Chimie

Jordan Grondin

Camille Lacroix

Création et études littéraires

Hubert Grenon

Droit

Maxime Bédard

Karolan L. Nantais

Économique

Louis-Philippe Beaulieu

Éducation préscolaire et enseignement préscolaire

Andréanne Bergeron

Enseignement du secondaire

Philippe Perron-Savard

Ergothérapie

Marie-Soleil Guay

Études internationales et langues modernes

Anne-Sophie Morin

Foresterie et environnement

Vickie Bourque

Génie logiciel

Justin Audet

Génie des mines et de la minéralurgie

Samuel Massicotte

Géographie

Loïc Fournier-Simon

Géomatique

Jean-Michel Saint-Pierre

Informatique

Mohamed Mouine

Médecine

Jad El-Hajj Sleiman

Physique

Olivier Ribordy

Pharmacie

Marc-Antoine Tourville

Psychoéducation

Charles-Émile Fallu

Psychologie

Jérôme Gravel

Relations industrielles

Matthew Dumaresq

Science politique

Jeanne Auclair

Sciences biomédicales

Arnaud Girard

Sciences et génie

François Coulombe-Rozon

Gabriel Charland

Sciences sociales

Jean Louis Ramsay

Sciences et technologie des aliments

Ariane Jobin-Rioux

Systèmes d'information organisationnels

Samuel Doré

*Liste des personnes présentes — Comité exécutif*

---

Présidence

Laurence Vaillancourt

Affaires institutionnelles

Bénédicte Desbiens

Enseignement et recherche

Marie-Lyne Bourque

Finances et développement

Mathieu Blanchet

Affaires socioculturelles

Eve-Marie Allard

Affaires externes

Keven Imbeault

Affaires internes

Rose Beaupré-Ayotte

---

*Liste des personnes présentes — Autres*

---

Présidence

Nicolas Grondin

Attaché politique

Simon La Terreur

Observatrices et

observateurs

Louis-Xavier Lamy

Sylvain Gagnon

---

## **Projet d'ordre du jour**

---

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
  - 6.1. Officières et officiers
  - 6.2. Comité exécutif
  - 6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL
  - 6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université
7. Élections
  - 7.1. Comités, conseils et commissions de l'Université — Comité exécutif
  - 7.2. Conseil d'administration de la Coop Roue Libre
  - 7.3. Commission des études
8. Présentation des orientations
9. Ateliers de planification
- 10.
- 11.
12. projet de loi 21
13. Autres sujets
  - Date de la prochaine séance
  - Événements des associations
  - Bière postcaucus
  - Point joie
  - Jeu du mois
14. Clôture de la séance

## 1. Ouverture de la séance

### Présidence

Bonjour à toutes et à tous, j'espère que vous allez bien. On est bien contents de vous voir en si grand nombre pour le premier caucus d'été ! Sans plus attendre, je demanderais si une association  
5 voudrait proposer l'ouverture de la séance.

### **Résolution CAE-E19-05-19-01**

*Il est proposé par Création littéraire et appuyé par Sciences et génie :*

Que la séance du 19 mai 2019 soit ouverte.

10 *Personne ne demande le vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

15

### Présidence

Donc, le comité exécutif, comme à l'habitude, vous proposerait comme président d'assemblée Monsieur Nicolas Grondin et comme secrétaire d'assemblée, Madame Bénédicte Desbiens.

### **Résolution CAE-E19-05-19-02**

*Il est proposé par Biochimie, bio-informatique et microbiologie avec l'appui de Pharmacie :*

Que Nicolas Grondin et Bénédicte Desbiens soient nommés respectivement président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 19 mai 2019.

25 *Personne ne demande le vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

30

Excellent. Alors, merci tout le monde pour votre confiance. Avant de réellement débiter, j'aurai quelques petites annonces, messages et questions pour vous. Tout d'abord, y a-t-il de nouveaux représentants ou de nouvelles représentantes dans la salle ? Quelques-uns ! Bienvenue parmi nous !  
35 On va avoir ben, ben du fun. Si jamais vous avez des questions, n'hésitez pas. Le gros des procédures est écrit à l'arrière de votre carton. Si jamais il y a des choses qui sont ambiguës, n'hésitez pas à en faire part, posez des questions, on est là pour ça. À la fois durant la séance ou par après, ça va nous faire plaisir de répondre. Ensuite, message suivant, y a-t-il des observateurs, observatrices dans la salle ?

40 *Louis-Xavier Lamy se présente comme observateur.*

Y a-t-il des médias ? Non, pas de médias. Ensuite, prochaine annonce : je vous rappelle qu'il est techniquement interdit de manger dans la salle parce que l'Université Laval aime beaucoup cette  
45 belle salle et « freake » un peu dès qu'il y a la moindre affaire qui reste sur les bureaux ou quoique ce soit comme ça. Alors pour continuer d'utiliser la salle, on nous demande de ne pas manger dans la salle. Advenant le cas où quelqu'un dérogerait à cette règle, je l'invite très fortement à bien veiller qu'il ne reste plus de graines sur son bureau et à jeter ses papiers de muffins à l'extérieur de la salle

50 dans une autre poubelle que celle qu'il y a ici. C'est la même chose pour la boisson et par boisson,  
je ne veux pas dire de l'alcool parce qu'il est 10 h du matin, mais je veux dire tout ce qui est liquide.  
On vous invite à bien faire attention de ne pas faire de dégâts. Ensuite de ça d'ailleurs, parlant de  
boisson, j'ai le très grand regret de vous informer qu'on m'a dit qu'il n'y aurait pas de café aujourd'hui.  
Je vous invite à rester fort. Et finalement, dernière chose, j'inviterai tous les délégués à faire attention  
55 à leur micro ; quand ils parlent, il y a un petit bouton rouge : appuyez dessus quand vous parlez,  
appuyez dessus quand vous avez fini de parler pour couper le son du micro. C'est bien important  
de, un, l'utiliser, et de deux, de l'utiliser pour vrai en s'approchant suffisamment proche pour que  
votre voix porte dedans et que tout le monde puisse vous entendre. C'est bien important pour que  
tout le monde puisse communiquer comme du monde, mais aussi pour les questions de procès-  
60 verbal où parfois l'information se perd parce que les gens *marmonnent comme ça* (marmonne en le  
disant). Évitez de parler comme ça et parlez de manière compréhensible. Merci beaucoup !

*Lecture de l'ordre du jour*

**Résolution CAE-E19-05-19-03**

65 *Il est proposé par Sciences et génie avec l'appui de Foresterie et environnement :*

Que l'ordre du jour de la séance du 19 mai 2019 soit adopté.

*Personne ne demande le vote.*

70 *Adoptée à l'unanimité.*

---

**4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes**

75 Bonjour ! Comme à l'habitude, vous avez reçu le PV lors de la convocation. Donc si vous avez vu  
des coquilles, veuillez m'en avvertir par courriel, mais ici on va prendre les interventions pour les  
erreurs majeures.

*Intervention ?*

80 **Création et étude littéraire**

Allô ! Je suis arrivé plus tard au caucus de la dernière fois, pis je me rappelle qu'il y avait  
« admin » qui avait parlé d'un truc sur les prix des locaux qu'on charge aux assos étudiantes  
pour les cafés étudiants. Pis, je me suis rendu compte que ce n'était pas dans le PV. C'était  
où ? C'est-tu quelque part ou ...

85 **Institutionnelles**

Exactement, ça se trouve dans le varia, donc il est juste écrit : Administration parle des cafés  
étudiants, mais si vous voulez, ça peut être réécrit au complet à votre choix.

**Création et étude littéraire**

90 C'est juste que je voulais transférer le message aux autres assos étudiantes qui n'étaient pas  
là ou des ami-e-s qui seraient intéressé-e-s, mais on s'en reparle.

**Résolution CAE-E19-05-19-04**

*Il est proposé par Agriculture, alimentation et consommation, avec l'appui de Science et génie :*

Que le procès-verbal de la séance du 26 avril soit adopté.

95 *Personne ne demande le vote.*

*Adoptée à l'unanimité.*

## **5. Suites données aux résolutions antérieures**

100

### Présidence

Bonjour, tout le monde! En fait, c'était suite à l'article qu'il y a eu cette semaine concernant les résidences sur le campus comprenant des espaces de vie étudiante au rez-de-chaussée. Nous avons également comme information que ce projet sera de plus de 40 millions de dollars. Donc, c'est ce qui est indiqué dans l'article. On n'en sait pas beaucoup plus, nous avons une rencontre la semaine prochaine avec le vice-rectorat à l'administration, donc justement, à avoir plus d'informations sur le sujet. Évidemment, on vous en fera part lorsqu'on aura plus d'informations. Évidemment qu'on a informé l'Université qu'on souhaitait un peu petit plus d'être au courant du sujet puisque ça concerne peut-être, ou même assurément les étudiants et les étudiantes. Donc dès qu'on a plus d'information, soit au prochain caucus, on vous en fera part.

110

### Présidence d'assemblée

Merci! Des questions sur cela ?

115

### Enseignement et recherche

Oui, donc l'Université Laval a adopté lors de la séance du 7 mai du Conseil Universitaire pis mercredi dernier à son conseil d'administration, sa politique qui se nomme la « Politique relative aux étudiantes et aux étudiants parents ». C'est vraiment une politique qui s'inscrit dans les lignes de l'avis sur la situation des étudiants parents à l'Université Laval adoptée lors du Caucus des associations étudiantes adopté en novembre 2017. Pis sans vraiment aller dans les détails, la CADEUL réclamait, en gros, trois points majeurs. Premièrement, qu'il y ait un recensement de fait sur les statistiques sur le nombre d'étudiants-parents, parce qu'actuellement ces statistiques-là viennent du Bureau des bourses et de l'aide financière. Deuxièmement, on voulait qu'un comité soit en charge de la création et de l'application d'une politique universitaire relative aux parents étudiants. Troisièmement, on voulait un statut officiel Parent étudiant et que ce statut puisse donner des accommodements et des avantages aux personnes qui le demandent. Puis, maintenant que cette politique-là est adoptée, elle va être en vigueur dès l'automne 2019. Puis, il y a évidemment un comité qui a été mis en place pis qui restera en place pour son application. Puis, il y a un statut de parent-étudiant qui a été mis en place qui va inclure les femmes enceintes, les gens qui ont des enfants de moins de 13 ans à partir du 30 septembre ou les parents-étudiants dont leurs enfants ont une déficience fonctionnelle ou trouble grave de santé mentale. Sinon, il y a aussi quelques médications et avantages qui ont été ajoutés pis finalement il y aura des statistiques qui seront comptabilisées par rapport aux parents étudiants. Ça fait un peu, le bref portrait de la politique qui sera en vigueur dès l'automne 2019. Comme le statut réputé temps plein pour les étudiants avec au moins 6 crédits de cours

135

### Présidence d'assemblée

Des questions? Pas de questions. Est-ce qu'il y a d'autres suites à donner aux résolutions antérieures? Je ne constate pas de suite à donner. Alors, on va tout de suite passer au point 6.1.

140

---

## **6.1. Rapports — Officières et officiers**

### Présidence assemblée

Je vous rappelle que les rapports vous ont été envoyés avec la convocation. Pour ceux qui n'en sont pas à leur premier caucus, vous allez m'entendre radoter une fois de plus. C'est votre travail de lire ces rapports-là assidûment si vous voulez que l'exécutif vous rende des comptes comme du monde. Alors, étant donné que je vous fais confiance de bien les avoir lus, je vous demanderai si vous avez des questions à poser pour le comité exécutif.

150

Science et génie

155 Je me demandais finalement par rapport à la campagne « Commande un angelot » où est-ce que... pas où est-ce que c'est rendu, mais juste un compte-rendu. Est-ce que les gens sont bien formés là-dessus ? Je suis juste intrigué...

Socioculturelles

160 Oui en fait, la rencontre c'était surtout pour parler d'implanter le projet « Commande un angelot » pour le Show de la Rentrée et pour les autres grands événements de la CADEUL, donc c'était surtout ce niveau-là qu'on a discuté.

Agriculture, alimentation et consommation

J'aurai une question pour la vice-présidence aux finances. Vous avez eu une rencontre avec l'AESAL pour les cafés étudiants. Ça serait juste pour savoir ce qui en est.

165 Finances

Oui, c'est un dossier qui concerne uniquement l'AESAL et non, nécessairement tous les cafés étudiants. Donc, je vais me garder une petite réserve de parler des dossiers internes.

Économique

170 Ma question est pour la vice-présidence aux affaires externes. Le 15 mai vous avez assisté au conseil de quartier de la Cité-Universitaire. De quoi était-il question ?

Externes

175 Oui, en fait, il y a des modifications qui vont être faites au plan de planification urbanistique du plateau de Sainte-Foy. Donc, il présentait en fait ces modifications-là. J'y allais pour, en fait, bien comprendre parce que cette semaine ça va être la plénière de discussion pour amender ces modifications-là si besoin est.

Génie des mines et de la minéralurgie

180 Oui, ma question est pour la présidence. En fait le 6 mai, il y a eu une rencontre pour le LPU pis on parle ici de retrait du Laissez-passer universitaire. On veut dire quoi par retrait et qu'est-ce qui a découlé de cette rencontre-là ?

Présidence

185 En fait, c'était seulement pour parler précisément des retraits au niveau des résidents postdoctoraux. Donc, c'était simplement pour faire un suivi puisqu'eux doivent faire une demande de retrait annuellement tandis que les autres c'est par session. Donc, c'était simplement pour informer que ça allait être le cas.

190 Affaires publiques et relations internationales

Oui, ma question est pour la présidence. Vous avez assisté le 14 mai à une rencontre avec le CUTE. La rencontre était de quoi, exactement, et qu'est-ce qui en a été tiré ?

Présidence

195 En fait, ça va être dans mes retraits cette rencontre. Donc, je n'étais pas présente à la rencontre du CUTE.

Présidence d'assemblée

200 D'autres questions ? Pas d'autres questions pour tout de suite. On va passer aux retraits et ajouts.

Externe

205 Donc oui, trois ajouts pour ma part. Tout d'abord, le 12 et 13 mai, j'étais aussi au camp d'orientation avec mes collègues. Le lundi 13 mai, j'ai eu une soirée en compagnie de la Commission d'avenir de la CAQ et le vendredi 17 mai, je suis allée déjeuner en compagnie des ministres Duclos et McKenna ainsi que Joël Lightbound.

Enseignement et recherche

210 Je n'ai pas d'ajout et pas de retrait.

Présidence

215 Oui, deux retraits et deux ajouts pour ma part. Donc, tel que mentionné, le 14 mai dernier, je n'étais pas présente à la rencontre du CUTE. Le 17 mai, la rencontre avec le VRA, donc le vice-rectorat à l'administration a été annulé. Pour ce qui est des ajouts, le 15 mai, il y a eu un point de presse à l'Assemblée nationale pour une conférence concernant le réseau de transport structurant, qu'on va vous faire rapport un peu plus tard. Et, il y a également eu le CODIR de la direction des services aux étudiants le 15 mai. De plus, le 17 mai, j'ai été présente à la réunion du projet pilote d'étalement des horaires de cours et nous avons été invités, comme monsieur l'externe l'a dit, pour déjeuner avec la ministre McKenna et le ministre Duclos.

Institutionnelles

Pas d'ajout, pas de retrait.

225 Interne

Oui donc, seulement un ajout pour ma part. Le 17 mai, j'étais au projet pilote d'étalement des horaires de cours moi aussi.

Socioculturelles

230 Oui donc deux ajouts pour ma part. Tout d'abord, j'étais aussi présente au camp de transition, donc c'est juste un oubli de ma part (du 5 au 11 mai). Également le 15 mai, j'étais présente au CODIR avec la présidente et le 16, il n'y a pas eu de comité permanent sur la consommation d'alcool.

Finances et développement

235 Pas de retrait, pas d'ajout.

Présidence d'assemblée

Alors pour une deuxième ronde de questions. Y a-t-il des questions ?

240 Agriculture, alimentation et consommation

Euh oui, ça serait pour la présidente. La rencontre sur le projet pilote d'étalement des horaires de cours. Je veux savoir [inaudible].

Présidence

245 Euh, oui c'était seulement les statistiques qu'ils nous présentaient dus à un sondage qui a été présenté aux étudiants et étudiantes de différentes facultés. Évidemment que l'Université va rendre ces statistiques-là publiques dans les prochaines semaines. C'était vraiment pour faire le portrait de comment ça avait été.

250



## **6.2. Rapports — Comité exécutif**

### Présidence

255 Tel que mentionné dans les ajouts, la CADEUL a été présente le 15 mai dernier à un point de presse  
à l'Assemblée nationale concernant le réseau de transport structurant à Québec au côté de... Il y  
avait les député-e-s Catherine Dorion et Sébastien Proulx, le président de la Corporation des parcs  
industriels, le directeur général du conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale, la  
260 directrice du Regroupement des organismes communautaires, l'AELIÉS et deux représentantes de  
la Planète s'invite à l'Université Laval. C'était vraiment pour réaffirmer l'importance que la  
communauté étudiante en accord au réseau de transport structurant et surtout pour donner de la  
valeur au Laissez-passer universitaire.

### Interne

265 Oui, donc pour vous donner des petites nouvelles de LEXYA. Pour la session d'été, ça va super bien  
jusqu'à maintenant. Il y a aussi nouvellement un partenariat avec Textbook for change. Il s'agit d'un  
organisme qui permet de recycler des livres usagés ou de les réutiliser en fournissant du matériel  
éducatif à des étudiant-e-s locaux ou internationaux ! Ils donnent donc une seconde vie aux livres  
que les étudiant-e-s souhaitent se débarrasser ou ne savent plus vraiment quoi faire avec. Donc, il y  
270 a un point de dépôt est présent au local de la CADEUL. Vous pouvez partager l'information avec vos  
membres s'il y a des livres qui dorment dans vos associations étudiantes da venir les porter à nos  
locaux. Merci !

---

## **6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL**

### Institutionnelles

Bonjour. Donc, moi je vais vous faire un petit rapport de notre dernier CA qui était assez chargé.  
Donc, il y a eu des élections pour continuer à remplir les postes d'administrateurs. Par la suite, on a  
280 eu une demande de subvention de l'APETUL qui a été accordée par le conseil d'administration. On  
a eu plusieurs rapports, dont le rapport des JIF, des Shows de la rentrée ainsi que le rapport de la  
présidence des élections. Et le dernier, c'était bien sûr l'adoption du calendrier que vous avez fait  
également le mois dernier.

---

## **6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université Laval**

### Institutionnelles

290 Malheureusement, aucun administrateur du CA de l'Université Laval n'a pu se déplacer aujourd'hui,  
mais ne vous inquiétez pas, vous allez pouvoir avoir le rapport lors d'un prochain caucus.

### Enseignement

Oui, il y a aussi eu un conseil universitaire. Malheureusement, ça tombait durant notre semaine de  
transition de la CADEUL, donc nous y n'étions pas présents. Par contre, les points qui ont été  
295 abordés ont bien entendu été : la politique sur les parents étudiants présentée dont je vous ai parlé  
au point 5, l'évaluation périodique de plusieurs programmes ainsi que la maîtrise qualifiante en  
enseignement au secondaire, dont la création de ce programme-là.

---

300

## 7.1. Élections — Comités, conseils et commissions de l'Université – Comité exécutif

### Institutionnelles

305 Dans le fond, la première, 7.1 pour les comités, conseils et commissions de l'Université, ce sont des postes attribués au comité exécutif, mais nous voulons faire une nomination formelle. Donc je vais vous les... en fait, monsieur Grondin va les lire à l'instant.

### Présidence d'assemblée

Donc, on a :

310

« Que Laurence Vaillancourt et Marie-Lyne Bourque soient élues sur le Conseil universitaire à titre de présidente et de vice-présidente à l'enseignement et à la recherche pour un mandat du 23 mars 2019 au 20 mars 2020 ;

315

Que Marie-Ève Allard, pardon, Eve-Marie Allard soit élue à titre de vice-présidente aux affaires socioculturelles sur la Commission des affaires étudiantes pour un mandat du 23 mars 2019 au 20 mars 2020 ;

320

Que Marie-Lyne Bourque soit élue sur la Commission des études à titre de vice-présidente à l'enseignement et à la recherche pour un mandat du 23 mars 2019 au 20 mars 2020 ;

325

Que Marie-Lyne Bourque soit élue à titre de vice-présidente à l'enseignement et à la recherche sur le Comité d'application des droits étudiants pour un mandat du 23 mars 2019 au 20 mars 2020 ;

Que Laurence Vaillancourt et que Marie... Eve-Marie Allard soient élues à titre de présidente et vice-présidente aux affaires socioculturelles sur le Comité consultatif de la Direction des services aux étudiants pour un mandat du 23 mars 2019 au 20 mars 2020. »

330

### **Résolution CAE-E19-05-19-05**

*Il est proposé par Économique, avec l'appui de Biochimie, bio-informatique et microbiologie :*

Que l'ensemble de ces propositions soient adoptées en omnibus.

335

*Personne ne demande le vote.  
Adoptée à l'unanimité.*

### Présidence d'assemblée

340 Ça, c'est toujours les mêmes postes sur les mêmes comités chaque année, donc c'est juste de confirmer ça à l'Université.

---

## 7.2. Élections — Conseil d'administration de la Coop Roue Libre

### Institutionnelles

345 Donc, à la demande de la Coop Roue Libre qui continue ses conseils d'administration au cours de l'été, il souhaitait avoir une représentation étudiante tout simplement.

### Sylvain Gagnon (observateur)

350 Je ne sais pas comment ça marche, mais on voulait élire quelqu'un sur le conseil d'administration...

Présidence d'assemblée

Ben là, c'est n'importe qui qui peut se présenter donc je m'apprêtais à prendre les personnes qui étaient intéressées à se présenter. Donc voilà, est-ce qu'il y a des gens intéressés à se présenter ?  
355 Je pense que vous avez quelqu'un.

Sylvain Gagnon (observateur)

À moins qu'il n'y ait personne d'autre, je siège sur le conseil d'administration à titre de secrétaire sur le CA de la Coop Roue-Libre et je voulais me présenter à moins que quelqu'un d'autre qui veut prendre la relève.  
360

Présidence d'assemblée

Votre mandat finit, pis vous voulez vous représenter ?

365 Sylvain Gagnon (observateur)

Non, je suis secrétaire depuis cette année et je voulais me représenter ici en tant qu'étudiant de la CADEUL comme représentant des membres de soutien.

Présidence d'assemblée

370 Est-ce qu'il y a d'autre monde intéressé ? Il n'y a pas d'autres personnes. Alors, écoutez Monsieur Gagnon si vous voulez vous présenter brièvement.

*Présentation de Sylvain Gagnon*

375 Présidence d'assemblée

Excellent ! Écoutez M. Gagnon, je vous demanderai d'attendre pas très loin derrière la porte un petit instant.

*Sylvain Gagnon quitte la salle du conseil.*

380

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a des choses à dire sur la candidature de M. Gagnon ? Non. Écoute, on a une candidature pour un poste. Si vous le désirez, si personne ne demande le poste, on peut simplement l'élire à unanimité comme ça. Si par contre, quelqu'un demande le vote, on va passer en procédure formelle avec des scrutateurs et tout le tralala. Est-ce qu'il y a quelqu'un qui demande le vote sur l'élection de M. Gagnon sur le conseil d'administration de la Coop Roue-Libre ? Une fois, deux fois, trois fois... Non ! Il est donc élu à l'unanimité. On peut le faire rentrer. Félicitation, M. Gagnon vous avez été élu à l'unanimité.

390

---

**7.3. Élections — Commission des études**

Présidence d'assemblée

Maintenant, on passe au point 7.3 : Commission des études.  
395

Institutionnelles

Dans le fond, c'était un poste que madame Allard, Eve-Marie de son prénom, avait été élue lors du caucus d'élection de septembre dernier. Maintenant, étant donné qu'elle a un poste comme exécutante de la CADEUL, nous remettons ce poste libre pour les étudiants. La commission dans le fond je vais vous lire la description précise : La Commission des études relève du conseil universitaire, et traite donc des affaires académiques liées à l'enseignement. Elle exécute les mandats qui lui sont confiés par le conseil universitaire et lui rend des avis, notamment sur les programmes d'études, la définition et l'application des normes universitaires, et la coordination de  
400

l'enseignement universitaire. Donc pour faire un résumé de ça, c'est vraiment si vous êtes  
405 intéressé-e-s par le côté pédagogique des actions de l'université.

Présidence d'assemblée

Des questions sur ça ? Non. C'est bien jusqu'à septembre ?

410

*François Coulombe-Rozon se propose et se présente.*

Présidence d'assemblée

Des questions pour monsieur Coulombe ? Pas de questions ! Donc monsieur Coulombe si vous  
415 voulez bien sortir pendant un petit instant.

*François Coulombe-Rozon quitte la salle du conseil.*

Présidence d'assemblée

420 Y a-t-il des interventions sur la candidature de monsieur Coulombe ? Une fois, deux fois, trois fois...  
Personne, non ! Est-ce que quelqu'un demande le vote sur la candidature sinon il est donc élu à  
l'unanimité ? Personne. Parfait, vous pouvez le faire rentrer. Félicitation M. Coulombe vous avez été  
élu à l'unanimité. Alors voilà ! Avant de passer au prochain point, petite procédure, il faudrait entériner  
les dernières élections, donc confirmer que M. Gagnon va siéger à la Coop Roue-Libre et que  
425 M. Coulombe va siéger à la commission des études.

**Résolution CAE-E19-05-19-05**

*Il est proposé par Économique, avec l'appui d'Agriculture, alimentation et consommation :*

430 Que les élections de Sylvain Gagnon et François Coulombe-Rozon soient entérinées.

*Aucune demande de vote.*

*Adoptée à l'unanimité.*

435

---

## **8. Présentation des orientations**

Présidence

440 Donc, c'est le moment de vous présenter le cahier d'orientation que nous avons fait suivant les  
ateliers d'orientations du dernier caucus. C'est à partir de ce cahier-là que nous allons faire les  
ateliers de planifications, en fait, au prochain point. Chaque exécutant et exécutante va présenter  
leurs orientations. Un petit rappel, lorsqu'on parle d'orientations, c'est vraiment les grandes lignes et  
évidemment aux prochains points si le cahier est adopté, c'est à vous de nous dire plus précisément  
ce que vous souhaitez faire de cette orientation. S'il y a des questions, nous les prendrons à la fin si  
445 ça vous va bien sûr.

Externe

450 Donc, les orientations des affaires externes et politiques vont toucher les sujets suivants : la  
représentation régionale, les conditions de stage, les élections fédérales et la représentation  
nationale.

Interne

455 Les sujets du volet interne sont : le lien avec les membres, le laissez-passer universitaire, les  
communications et la valorisation de l'engagement étudiant.

Institutionnelles

Du côté institutionnel, on va travailler les règlements et instances, le développement de la Confédération, les Fonds d'investissement étudiant ainsi que le développement durable.

460 Enseignement et recherche

Donc, pour les orientations des affaires pédagogiques et universitaires, on retrouve : l'endettement étudiant, les étudiant-e-s de première génération, l'évaluation de la formation, l'implication des femmes, la langue d'enseignement, la mobilité internationale ainsi que la santé psychologique.

465 Agriculture, alimentation et consommation

Oui, ça serait pour affaires institutionnelles. J'ai juste une question sur le développement de la Confédération [inaudible].

Présidence d'assemblée

470 Donc, la présidence va le prendre.

Présidence

475 Oui, en fait, si le caucus nous l'accorde, on souhaiterait avec les membres faire une réflexion du développement de la Confédération sur plusieurs années au lieu de le faire aussi annuellement tout simplement.

Enseignement au secondaire

480 Oui j'ai une question pour enseignement et recherche. En fait, je me demandais si vous avez dans vos orientations aussi le dossier sur les cours à distance.

Enseignement et recherche

485 En fait, les cours à distance ne s'y retrouvent pas directement. On a dû faire des choix et c'est déjà des orientations qui sont extrêmement chargées. Cela dit, la question des cours à distance s'inscrit tout de même dans l'évaluation de la formation.

Finances

Pour les finances et développement, ça sera le centre de la vie étudiante et le logement étudiant.

Socioculturelles

490 Les orientations seraient les événements étudiants sur le campus, les événements socioculturels et la prévention des violences à caractère sexuel.

Création et étude littéraire

495 Allo ! Je reviendrais un peu plus tôt. J'ai une question pour VP externe. Je voulais savoir pour les élections fédérales, je vois dans l'orientation 6 que la CADEUL encourage la participation à voter aux élections fédérales de 2019. Est-ce que ça serait possible d'inclure une partie qui dit plus quelque chose comme voter pour des candidatures qui vont répondre aux demandes de la CADEUL, à nos positions et à nos orientations ? C'est bien beau de voter tout court, mais voter pour les droits des étudiants, c'est encore mieux peut-être.

500

Externe

En fait, si je ne m'abuse, ce n'est pas légal, d'influencer le vote d'un groupe comme ça. Après ça, c'est votre décision les orientations, mais je me garderai quand même une petite gêne là-dessus.

505 Création et étude littéraire

Orientation 18, c'est dans Affaires internes et institutionnelles. Donc, l'orientation 18, que la CADEUL travaille à promouvoir les fonds d'investissement étudiant auprès des associations membres et à

510 sensibiliser ces dernières quant aux modalités d'opération des fonds. Est-ce qu'il y aurait une possibilité aussi de travailler avec les assos pour montrer ce que peut et ne peut pas leur FIÉ et aide les assos à faire les demandes, parce que c'est plus difficile qu'avant. J'ai vu pas mal mes exécutants et exécutantes la session dernière *rusher* beaucoup et être pris au dépourvu. Je pense que ça serait intéressant à intégrer.

#### Institutionnelles

515 Ça va être à vous de nous les apporter dans l'atelier de planification. C'est pour ça que l'orientation n'est pas précise sur les fonds. C'est après qu'on va vous écouter pour voir comment vous voulez qu'on la réalise.

#### Création et étude littéraire

520 Orientation 19 « que la CADEUL valorise le développement durable dans ses services et ses filiales ». J'aimerais vraiment ça qu'on en parle dans les ateliers parce que, de ce que j'ai compris, le développement durable, dans sa formulation actuelle, c'est vraiment quelque chose de large qui peut inclure un peu de tout, mais il faut savoir que ce n'est pas en enlevant les pailles du campus qu'on va combattre efficacement les changements climatiques. Donc, j'aimerais ça voir est-ce que  
525 c'est dans les plans, que les filiales aussi de la CADEUL soient écoresponsables? Est-ce que ça change quelque chose si l'université en tant que telle n'est pas écoresponsable? Est-ce que ça change quelque chose si l'Université a encore des fonds dans les énergies fossiles? Est-ce qu'il y a un moyen qu'on étende ce mandat-là à agir à faire pression sur l'Université pour qu'elle aussi soit écoresponsable?

530

#### Institutionnelles

Je suis désolée de ma réponse, mais ça va être à nouveau dans les ateliers de planification qu'on va vraiment pouvoir voir qu'est-ce qu'on fait précisément comme action, mais c'est sûr que ça va être à nous de vous écouter.

535

#### Sciences politiques

En fait, ma question était pour externe sur l'orientation 4 que la CADEUL revendique l'amélioration des conditions des stagiaires. Je rappelle que la CADEUL a une position sur la rémunération des stages. Je me demandais pourquoi ce n'est pas inclus dans l'orientation.

540

#### Externe

Tout d'abord, juste pour spécifier, c'est important de spécifier que ces positions-là appartiennent au caucus. C'est donc à vous de les décider. Dans l'esprit qu'elle a été écrite, ça incluait cette proposition-là, mais dans le sens plus large des conditions des stagiaires.

545

#### Enseignement secondaire

Dans le même ordre d'idée, moi je m'étais dit parce que là on se fait présenter les orientations. Ensuite, vous nous dites qu'il va falloir qu'on revienne avec des choses plus précises pour vous orienter davantage ou du moins avec des mandats plus clairs, sauf que ça on l'a fait pour les stages à la dernière session pis là ce n'est toujours pas inclus dans le plan d'orientation directeur. Puis, c'est  
550 ce qui va vous orienter pour toute l'année donc pourquoi ce n'est pas indiqué plus précisément alors qu'on vous l'a demandé et ça l'a été accepté au caucus à la dernière session.

#### Externe

555 Encore là, aussi plate que c'est comme réponse, les orientations, c'est des grandes lignes. La grande ligne ici étant que c'est les conditions des stagiaires en général. Si vous voulez l'amender, c'est vraiment libre à vous. Cela étant dit, cette position-là s'inscrit, je crois, dans les moyens qu'on peut apporter donc de revendiquer la rémunération de tous les stages. Est-ce que ça clarifie?

560

Enseignement secondaire

Donc on a la possibilité d'amender le plan directeur ?

Présidence d'assemblée

565 Je vais me permettre de dire deux choses ici. La première chose c'est que le plan directeur va vous être présentés plus tard avec plus de détails pour chacune des affaires que vous voyez-là. Ça, c'est comme vraiment les grandes lignes. Pis la deuxième chose, ça c'est vraiment un document de travail qui vous est soumis et après ça, c'est le caucus qui décide ce qui en fait. Vous avez la possibilité de faire des amendements formels.

570

Enseignement secondaire

Donc si on amende ça justement ici le plan d'orientations, il y a beaucoup plus de chance qu'on ait la rémunération des stages dans le plan directeur que vous allez nous soumettre prochainement j'imagine.

575

Présidence

Évidemment, c'est à vous de décider en quoi on la connaît la position de la rémunération des stages. Il y a également d'autres enjeux sur les conditions des stages que les associations étudiantes souhaitent que la CADEUL travaille. Que ce soit au niveau de la santé psychologique ou au niveau plus pédagogique. Donc c'est pourquoi nous sommes allés avec l'orientation plus large pour ainsi inclure autant le niveau de rémunération, d'un niveau de santé psychologique ou d'un niveau pédagogique si je peux le dire. Comme je vous le dis, c'est vraiment à vous de décider lors des ateliers de planification si vous souhaitez qu'on travaille sur les conditions de stages qui incluent non seulement la rémunération, mais d'autres problématiques, d'autres enjeux que certaines associations peuvent décider. Mais encore là, la réponse reste pareil, évidemment, c'est au caucus de voir s'il souhaite amender ou ajouter quelque chose. Soit dans les ateliers de planification, si ça ressort, on va vous écouter.

585

J'aurai une demande d'amendement sur l'orientation 4.

590

Présidence d'assemblée

Écoutez, je vais vous demander de mettre ça sur le *back burner* un petit instant. On va juste finir de passer les questions. Après ça, on va procéder à la proposition formelle. Il n'y a pas encore d'asso qui l'a proposé. Une fois que ça va être fait, on va pouvoir amender. C'est bon ? D'autres questions?

595

Affaires publiques et relations internationales

Ma question traite sur l'orientation 29 par rapport à la santé psychologique. Avant l'orientation en tant que tel, vous parlez du fait [inaudible] de l'utilisation des psychostimulants. Est-ce que l'orientation 29 qui est Que la CADEUL se penche sur l'enjeu de la santé psychologique de la population étudiante lavalloise ç'a été écrit dans l'esprit de strictement en parler de l'usage des psychostimulants ou juste de la santé psychologique en général notamment le fait d'accessibiliser par exemple les services proposés aux étudiants.

600

Enseignement et recherche

605 Ça a vraiment été écrit dans l'esprit de toutes ses choses-là pis encore une fois si vous avez des précisions plus par rapport aux modalités de l'orientation, ça sera dans le prochain atelier.

Création et études littéraires

610 Pour affaires pédagogiques et universitaires, l'orientation 22 je vois que c'est Que la CADEUL développe son discours quant à l'endettement de la communauté étudiante. Je trouve que ça serait vraiment pertinent si, on parle de discours donc, j'aimerais vraiment ça que les causes soient aussi au menu, pas juste les effets et comment gardez une gestion saine de nos finances. Si l'université était gratuite, il y aurait pas mal moins de pression financière sur les gens, si les logements étaient

615 abordables, etc. Donc je pense que ça pourrait être intéressant de noter les raisons systémiques qui font qu'il y a de l'endettement étudiant [inaudible].

Enseignement et recherche

C'est noté!

620 Création et études littéraires

Au dernier caucus, on avait parlé des étudiant-e-s de première génération, est-ce qu'on a une définition claire maintenant?

Enseignement et recherche

625 Ça va être à définir si jamais il y a un avis de recherche précisément.

Économique

630 Petite question de procédure. Il est indiqué dans le document que ce document-là ne fera pas l'objet d'une adoption. J'ai cru comprendre qu'il avait une adoption?

Présidence d'assemblée

On me dit qu'il faut bien adopter ça. Autre chose? Non! On va justement passer en procédure d'adoption. D'abord, je prendrais une asso pour proposer et une autre pour adopter.

635 *Précision : Les orientations sont adoptées, mais pas le texte les entourant.*

**Résolution CAE-E19-05-19-06**

*Il est proposé par Foresterie et environnement, avec l'appui de Pharmacie :*

640 Que les Orientations 2019-2020 soient adoptées.

*Aucune demande de vote.*

*Adoptée à l'unanimité.*

645 Présidence d'assemblée

Maintenant ceci était fait. Je crois que quelqu'un voulait faire un amendement. Anthropologie, je vous redonne la parole ?

Anthropologie

650 C'est une demande d'amendement pour l'orientation 4. Donc c'est «que la CADEUL revendique la rémunération de tous les stages à tous les niveaux ainsi que l'amélioration des conditions des stagiaires.»

Présidence d'assemblée

655 On va vous l'afficher.

*Réglage de l'affichage*

Droit

660 En fait, on n'est pas certain parce que nous avons des stages qui n'ont pas à être rémunérés [inaudible] c'est plus pour des crédits. J'aimerais ça qu'on garde l'orientation la plus large pour pouvoir ne pas brimer les libertés des étudiants. Les orientations c'est fait pour être large donc je la laisserai comme ça.

665 Physique

Moi je veux juste rappeler qu'au printemps ça a pris un bon 2h de débat au caucus pour justement la formule très clairement de tous les stages justement vis-à-vis les mêmes arguments que Droit



670 vient d'apporter et ça a passé. Ceci dit j'aimerais mieux que cela ne surplace pas d'améliorer aussi les conditions connexes c'est-à-dire que ça soit pédagogique, horaire, santé-sécurité. Ce n'est pas purement financier comme enjeu. Là-dessus je suis d'accord qu'on devrait garder l'orientations plus large, mais je pense qu'au niveau de ce qui est de l'état financier des stages, la CADEUL c'était mis d'accord de ne pas le mettre plus large avec la compensation. Donc on était d'accord sur la rémunération de tous les stages donc j'aimerais que ça reste comme ça.

675 Présidence d'assemblée

Je vais mettre une petite précision-ici. Que l'amendement soit adopté ou non, même si l'orientation 4 disparaissait peu importe sa forme, tout ça ne change rien à la position déjà prise il y a quelques mois par la CADEUL. Je veux juste que ça soit clair pour tout le monde. Maintenant d'autres interventions?

680

*Problème d'affichage*

Sciences et génie

685 Est-ce que tu pourrais me définir à tous les niveaux ?

Anthropologie

J'ai spécifié à tous les niveaux pour inclure les stages d'observations.

Affaires publiques et relations internationales

690 Justement pour continuer la lancée de ce qu'il a été dit précédemment on conserve l'idée de l'amélioration des conditions des stagiaires, donc ça ne disparaît pas et ça vient continuer d'être cohérent avec la position qu'on a déjà adopté à la CADEUL.

Présidence d'assemblée

695 Est-ce que quelqu'un demande le vote sur l'amendement ?

**Résolution CAE-E19-05-19-02**

700 *Il est proposé par Anthropologie avec l'appui de Relations industrielles :*

Que la CADEUL revendique la rémunération de tous les stages à tous les niveaux ainsi que l'amélioration des conditions des stagiaires.

Pour : 18

705 Contre : 6

Abstention : 7

*Le vote est demandé.*

710 *La proposition est adoptée à majorité.*

Présidence d'assemblée

Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur l'ensemble du cahier ? Non? Excellent!

715

720

725 **9. Ateliers de planification**

Présidence

C'est le moment de faire les ateliers de planification. C'est le même principe que la dernière fois pour ceux et celles qui étaient présent-es. Petit rappel du processus de planification de la CADEUL, le processus d'orientations débouche sur le plan directeur de la CADEUL qui vous sera présenté au caucus de juin. Donc, lors du dernier caucus, il y a eu les ateliers d'orientations qui ont fait débouchés le cahier d'orientations de vous venez d'adopter. Par la suite, aujourd'hui, nous allons faire les ateliers de planifications. Les délégués seront divisés en trois groupes, soit interne et institutionnelles, socioculturelles et financière ou externe et pédagogique. On va vous présenter les locaux aux écrans et ils vont également être publiés sur le groupe caucus. Après les ateliers, un bref retour sera effectué devant l'ensemble des délégués. Les idées qui auront été évoquées lors de cette séance serviront à bâtir le plan directeur qui sera présenté par la suite. Je ne sais pas si c'est clair?

Les locaux sont affichés au tableau. Les ateliers sont d'une durée de 1 heure. Nous allons donc prendre une pause de 10 minutes et nous diriger par la suite vers les locaux pour les ateliers.

740 *Départ en atelier pour une heure*

Présidence

Merci beaucoup pour votre forte participation. Elle a vraiment été productive et on vous en remercie grandement. Donc, les prochaines étapes, on vous revient [inaudible]... pour le prochain caucus avec le plan directeur de la CADEUL.

Présidence d'assemblée

Excellent. Pas de question ? Non ? Parfait, alors on passe au point 10 : position sur le projet de loi 21.

750

---

**10. Position sur le projet de loi 21**

Affaires institutionnelles :

Si vous vous souvenez, le point avait mis en dépôt lors du dernier caucus et le point avait également été amené par Anthropologie. Alors, je laisse Anthropologie parler.

Anthropologie :

Donc, l'Association était censée venir faire une présentation, on avait estimé que le point passait vers midi, puis là, vu que c'est passé un petit peu plus tard, elle était vraiment serrée dans le temps et elle ne pourra pas être présente. Mais, je proposerais qu'on passe quand même la proposition qui était : « **que la CADEUL se positionne contre tout projet de loi du gouvernement du Québec visant à bannir le port de signes religieux des employés de l'État.** »

Donc, en Anthropologie, on trouvait important d'aborder ce point-là [inaudible] parce que c'est un sujet qui est beaucoup débattu présentement, pis une position de la CADEUL à ce sujet-là permettrait de mettre en place des actions [inaudible] contre ce projet de loi là, notamment par de la sensibilisation. C'est une atteinte fondamentale aux droits de la personne. Ça ne respecte pas la Charte des droits et libertés, et puis ça s'attaque à une population qui est déjà marginalisée et stigmatisée, les femmes musulmanes, notamment, une femme musulmane était censée venir nous parler ici aujourd'hui. Donc voilà. C'était la proposition, même si la... [inaudible] n'est pas là.

770

Présidence d'assemblée :

775 Merci. Alors, il y a une proposition qui a été menée le mois dernier, qui avait été mise en dépôt. Alors, on vous la présente. Pas besoin de proposition ou d'appui. Alors, merci, Anthropologie. J'ai vu Droit.

Droit :

780 Bonjour. J'ai une question juridique venant de ma collègue [inaudible]... y répondre... [inaudible] la loi, pour l'instant ce n'est pas clair si la loi ne respecte pas la Charte canadienne, clairement, elle porte atteinte à la liberté de religion, mais il y a une disposition de la Charte canadienne et dans la Chartre québécoise qui permet de le justifier à la fin. À mon avis, pour ce qui est du projet de loi 21, aucune chance que ça ne [inaudible]... Ceci dit, la question, comme elle est posée, elle touche tous les projets de loi [inaudible]... très larges qui viseraient à bannir le port de signes religieux. Puis, je pourrais imaginer certaines lois qui un jour porteraient atteinte à la liberté de la religion — en même temps le port de signes religieux — mais qui seraient justifiables. Dans ce contexte-là, moi je ne suis pas très à l'aise d'accepter la proposition comme telle. Surtout que ma collègue d'Anthropologie semble parler beaucoup du projet de loi 21, et des impacts que ça va avoir, je ne vois pas pourquoi on sent le besoin (inaudible...) de se prononcer sur toutes les lois du gouvernement du Québec visant à bannir le port des signes religieux et non pas seulement le projet de loi 21.

790

Création et études littéraires :

795 Bien, merci pour les conseils juridiques et potentiels derrière les... [inaudible]... (rires dans l'assemblée). Je pense que c'est peut-être de prendre une position, puis ensuite s'il y a un projet de loi dans le futur, qui, pour des raisons légitimes de croire que c'est une bonne idée de restreindre le port de signes religieux par des employés de l'État, bien le Comité pourra se prononcer à ce moment-là, pour, au moins, ne pas renverser la décision qui a été prise aujourd'hui, mais disons pour « updater » sa position selon... à quel point... [inaudible]... cette affaire-là.

Présidence d'assemblée :

800 Merci. Droit... allez-y.

Droit :

805 Personnellement [inaudible]... j'ai essayé d'avoir une position de la Faculté de droit, malheureusement [inaudible]... c'est difficile. [inaudible]... Par contre, c'est quelque chose qui touche énormément nos membres, et on s'est fait demander si c'était possible de le reporter encore à l'automne. Ce n'est pas une chose urgente, le projet de loi est encore à l'étape d'être, encore en processus. Je ne pense pas qu'à l'automne, ça soit une grande différence. J'aimerais donc proposer la... [inaudible].

810 Présidence d'assemblée :

Pardon, proposer quoi ?

Droit :

815 La mise en dépôt pour [inaudible] en automne pour que [inaudible].

Présidence d'assemblée :

820 OK. Donc une proposition de mise en dépôt. Je prendrais un appui. Foresterie, appui. J'ai plusieurs demandes de droit de parole. Je vais vous passer un après l'autre... par contre, si ce n'est pas sur la mise en dépôt, si c'est sur le fond de la question, je vous inviterais donc à le dire et je vous remettrai après. Donc, BIAPRI.

Baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales :

Oui, alors. Bien, c'est par rapport à la mise en dépôt. Justement. Le gouvernement a clairement fait part de son intention d'adopter la loi d'ici la fin des travaux qui est à la mi-juin, 14 juin. Donc le fait  
825 est que, si on veut prendre position, je pense que c'est maintenant qu'il faut le faire, parce qu'à l'automne, ça va être trop tard et la loi va déjà être adoptée et le débat sera probablement terminé.

Foresterie :

Bien, dans la même suite d'idée que ce soir, moi je serais pour la mise en dépôt. Je sais que oui, les dates [inaudible]... par contre, moi personnellement je pense que certaines assos, je n'ai pas vu  
830 pendant l'assemblée générale [inaudible]... tous les membres [inaudible].

Études internationales et langues modernes :

C'était pour savoir si [inaudible]... puis est-ce qu'il va passer la ligne de parti ?  
835

Droit :

J'ai confiance que... [inaudible] bientôt. Mais, le projet de loi, comme on a dit tantôt... [inaudible] donc la mise en dépôt [inaudible] c'est quelque chose qui va être débattable. [inaudible]. Je pense que même si c'est après, même si ça a un peu moins de portée... [inaudible], donc de bien exprimer  
840 c'est quoi la clause dérogatoire, c'est quoi la Charte... [inaudible].

Affaires externes :

Donc, selon le site de l'Assemblée nationale, la dernière étape qu'il a franchie, c'est la présentation. Donc, en ce moment, il est en étude de commission. Après ça, là c'est [inaudible] de décider de la  
845 priorité de la chose. Je ne peux pas en dire plus, combien de temps ça va prendre à être adopté.

Médecine :

Donc, moi ce que je pense par rapport à la mise en dépôt, c'est que c'est vraiment le temps maintenant d'en parler. Je ne peux vraiment... tu sais... nous non plus on a notre position qu'on va  
850 devoir définir. Mais ceux qui ont des positions, je vous invite vraiment à en parler, parce qu'une fois que le projet de loi — parce que la CAQ pousse vraiment pour le 14 juin, vraiment beaucoup — donc une fois que ça va être adopté, donc une fois que le projet de loi va passer. C'est une majorité, ça va aller en cour, c'est les instances juridiques qui vont débattre sur le sujet. La voix de la CADEUL aura une moins grande importance, rendu là. Donc ça devient un peu... [inaudible], j'invite tous ceux qui  
855 ont une position, qu'on en parle aujourd'hui et qu'on prenne une position.

Administration :

Caducue.

860 Relations industrielles :

En fait, c'est clair que, dans le sens que ça va en ce moment, c'est clair que le gouvernement se positionne pour, être positionné, utiliser la clause dérogatoire au mois de juin. À moins d'un gros changement de position de sa part, je pense que même si on ne se positionne pas aujourd'hui, il va falloir se positionner le plus rapidement possible. L'idée, c'est vraiment... le 18 juin ? Le 14 juin. Alors,  
865 c'est ça.

Présidence d'assemblée :

870 Avant d'aller plus loin, je demanderais à Droit de préciser un peu leur mise en dépôt. S'ils veulent que ce soit à un moment précis, au prochain caucus, septembre ou de manière indéfinie et il faut juste attendre qu'une autre asso le ramène éventuellement.

Droit :

875 En fait [inaudible]... avant de dire qu'on a une position [inaudible]. Mais par contre je pense que les gens veulent en parler présentement. Avant de proposer, on veut savoir qui aurait réellement droit de vote, parce que j'entends que [inaudible] veut débattre... [inaudible], mais peut-être juste prendre le pouls, peut-être avant de...

880

Présidence d'assemblée :

Donc vous me dites que la mise en dépôt, jusque... à l'automne ?

Droit :

885 Malheureusement, pour avoir une proposition ferme en droit, les autres associations doivent avoir... [inaudible]...

Présidence d'assemblée :

890 OK à l'automne. Pour travailler avec ça. Il y a une petite affaire que vous avez dite, les associations qui ont le droit de voter, les associations sont libres de voter et d'interpréter leur mandat comme elles le veulent, ça fait que toutes les associations peuvent voter, pis à savoir comment, elles vont gérer la situation, c'est à chacune d'elle de voir. À savoir s'il y a moyen de savoir, je pense que le mieux, c'est d'inviter les associations à s'exprimer si elles sont contre la mise en dépôt. Donc, les gens peuvent le faire comme elles le sentent.

895

Droit :

Juste pour rebondir sur ma collègue. Est-ce qu'on pourrait, à main levée, savoir combien d'associations ici ont un mandat clair de leurs étudiants quant au vote ? Est-ce que c'est possible ?

900 Présidence d'assemblée :

Oui, c'est possible. Ça s'appelle un vote indicatif. Vous pouvez demander ça.

Droit :

Je voulais demander le vote... [rires dans l'assemblée]

905

Présidence d'assemblée :

Vous voulez savoir, donc, les assos qui jugent avoir un mandat clair sur le projet de loi 21. Par levée de carton, qui juge avoir un mandat clair sur la loi 21, vous pouvez lever le carton ? Merci. Celles qui ne jugent pas avoir un mandat clair sur la loi 21. Merci. Voilà pour le vote indicatif.

910

Anthropologie :

Alors, je comprends que la majorité des associations n'ont pas de position sur le projet de loi 21. Mais beaucoup d'associations ont probablement des positions contre le racisme ou la discrimination qui permettraient de se positionner, si vous considérez que cette loi-là est discriminatoire... [inaudible].

915

Création et études littéraires :

920 Nous, on a une position contre toute forme de répression policière sur une base idéologique, politique, et cetera. Puis, la ministre appelait à *caller* la police si l'enseignante a un voile. C'est un peu naïf, mais je suis d'accord qu'on a un manque collectif de position claire sur cette question-là. Mais on parle d'une question qui va toucher beaucoup de membres de la CADEUL, mais si ce sont une minorité de membres, on voit ici, je n'ai pas *spotté* beaucoup de gens avec des signes religieux ostentatoires dans la salle. Ce n'est pas tout le monde qui est ici qui va travailler dans la fonction publique ni dans les postes avec autorité, et cetera. Je pense que c'est une histoire de 925 défendre les droits des membres, et de défendre le droit des gens à travailler. Il y a déjà beaucoup de syndicats qui ont commencé à prendre position contre ce projet-là. Pis je pense que c'est la chose à faire, d'appuyer cette motion-là, pour être dans la ligne des gens qui se battent pour les droits des gens. Puis, c'est pour ça que j'inviterais à ne pas faire la mise en dépôt tout de suite. Je pense que ça vaut la peine qu'on ait un mandat clair pour la CADEUL.

930

Droit :

Moi, je tendrais à être d'accord avec mon collègue. Ceci dit, quand on dit qu'on n'est pas d'accord avec le projet de loi 21, comme il est en ce moment, la grande difficulté que j'ai, c'est avec la clause dérogatoire, parce que ça ne permet pas le contrôle, puis justement, de ces attaques-là à la liberté 935 de religion, par les tribunaux. À ce moment-là, à mon avis, je crois que c'est le meilleur moment aujourd'hui de prendre position. Parce que, même si on n'a pas un mandat clair de nos étudiants, je pense que c'est évident qu'on veut à tout le moins que les tribunaux aient la possibilité de se prononcer sur une possible violation de la Charte, tellement c'est des droits importants. Je ne pense pas qu'à ce moment-là, on a besoin d'un mandat clair de nos étudiants. Ceci dit, la question, comme 940 elle est posée en ce moment, la proposition est tellement large, je crois qu'une telle proposition mérite, à tout le moins dans sa forme actuelle, d'avoir un mandat plus représentatif... [inaudible].

Pharmacie :

945 Je ne sais pas si ça va, pensez-vous ? Je ne sais pas si ça va [inaudible], je me mêle peut-être un peu dans mes idées, mais dans cette optique-là et dans la vision qu'on voit en ce moment que la proposition qui est présentement affichée est un petit trop générale. Présentement, on parle ici avec le projet de loi 21, mais ce que je proposerais, moi, ça serait d'abattre la mise en dépôt, mais de la changer avec un amendement pour que ce soit plus précis par rapport à « le projet de loi 21 » ou plus général, par rapport... ce n'est pas nécessairement par rapport aux projets de loi de tout le 950 Gouvernement... [inaudible].

Création et études littéraires :

Est-ce qu'on pourrait avoir un petit temps de réflexion ?

955 Présidence d'assemblée :

Oui. Je vous rappelle dans deux minutes.

*Temps d'attente.*

960 Sciences et génie :

Est-ce que l'adoption d'une position comme ça demande une majorité claire ?

Présidence d'assemblée :

965 Toutes les positions qui sont adoptées par le caucus de la CADEUL doivent être adoptées aux deux tiers. Peu importe que ce soit lancer une bombe atomique sur le Japon [rires dans l'assemblée] ou être pour les licornes, ça prend les deux tiers. Par contre, la mise en dépôt et les amendements se font à 50 % plus un.

Affaires publiques et Relations internationales :

970 Dans le fond, c'est une question. Je la lance en général, que ce soit aux autres membres de l'assemblée ou à l'exécutif. Étant donné une éventuelle... [inaudible], si on prend l'hypothèse qu'il y a une mise en dépôt, puis c'est reporté à l'automne, que le projet de loi passe, et qu'ensuite on peut se positionner donc à l'automne sur le sujet, quel poids aurait la CADEUL rendu à cette étape-là du processus ? Est-ce que, la CADEUL, le fait de se positionner [inaudible], qu'est-ce que ça amènerait  
975 à cette étape-là du processus ? Donc, s'il y a des personnes qui veulent enchaîner là-dessus...

Sciences et génie :

Quel poids on a aussi en ce moment même sur la table de discussion, moi je me demande réellement, comme, là [inaudible]... à quel point est-ce qu'on peut se faire valoir, je me demande.  
980 C'est très important qu'on se positionne, que tout le monde soit au courant de ce qui se passe, qu'on se positionne [inaudible]... on ne peut pas avoir un vote qui va être bien représentatif avec l'indicatif qu'on a obtenu. Je ne pense pas qu'on aurait... peu importe, le poids qu'on a maintenant, que plus tard ça va rester le même poids qui est, me semble négligeable.

985 Création et études littéraires :

Je vous inviterais à [inaudible]... battre la proposition de mise en dépôt pour qu'on puisse faire des modifications à cette proposition-là [inaudible]... soit par de nouvelles propositions qui iraient plus dans le sens, par exemple, que la CADEUL fasse des activités de mobilisation contre ceux qui vont limiter les droits de la personne... [inaudible].

990

Anthropologie :

Oui, pour renchérir là-dessus, j'invite aussi à battre la proposition de mise en dépôt, pour que, justement aussi, on a parlé de spécifier, on a parlé du projet de loi 21, de la proposition [inaudible]... on pouvait battre la mise en dépôt et justement, faire un amendement [inaudible]...

995

Sciences et génie :

J'aime l'idée de battre la mise en dépôt, ça va bien jusque-là. Par contre, l'amendement, tel que brièvement construit par mon collègue de Création, je ne croirais pas que ça permette à assez de monde de s'identifier à ça. Je crois sentir une misère à se positionner pour plusieurs assos ici. Mais  
1000 [inaudible], l'amendement qui est amené en ce moment, je ne crois pas qu'il permette à tant de plus d'assos que ça de se positionner.

Foresterie :

1005 Comme tantôt, je voudrais vous inviter à ne pas battre la mise en dépôt. Même si on parle du projet de loi après, et qu'on met ça plus clair, il y a beaucoup [inaudible]... j'aimerais ça avoir le temps de consulter [inaudible]... donc juste consulter les membres, consulter mon exécutif, savoir ce que je vote et que je représente.

1010 Droit :  
Est-ce qu'on peut mettre [inaudible]... la mise en dépôt, certains amendements [inaudible] ?

Présidence d'assemblée :  
OK. Écoutez. Techniquement, là. Vous pouvez mettre la mise en dépôt, en dépôt... [rires dans  
1015 l'assemblée]. C'est full méthode, mais sinon écoutez, pour faire ce que vous voulez faire, le plus simple, je pense que c'est simplement de finir de discuter la mise en dépôt, l'adopter, ou bien la battre et discuter du contenu. Puis, une fois que le contenu est plus réglé, il y a moyen de remettre en dépôt, ou pas.

1020

BIAPRI :  
Dans le même ordre d'idée, je pense que la mise en dépôt a été proposée tôt. Ça serait le fun de la  
1025 battre, d'en parler un peu, pis après ça, si on n'est pas capable de juger ce qu'on veut, d'en proposer le dépôt.

Génie des mines et de la minéralurgie :  
Je demanderais la question préalable... [inaudible]

1030 Présidence d'assemblée :  
Ceux qui sont pour la question préalable, on lève le carton maintenant. Merci. Ceux qui sont contre  
la question préalable, on lève le carton maintenant. Donc, les deux tiers sont clairement constatés.  
On va passer au vote sur la mise en dépôt. Et je vous rappelle que la mise en dépôt, ça s'adopte à  
50 % plus un. Donc, tous ceux qui sont pour la mise en dépôt, on lève le carton maintenant. Merci.  
1035 Ceux qui sont contre la mise en dépôt, on lève le carton maintenant. Merci. Ceux qui s'abstiennent.  
Merci. Donc, avec 10 pour, 17 contre et 4 abstentions, la mise en dépôt est battue. Alors, on revient  
à la proposition initiale « que la CADEUL se positionne contre tout projet de loi du Gouvernement du  
Québec visant à bannir le port de signes religieux des employés de l'État ».

1040 Création et études littéraires :  
Je proposerais un amendement : « Que la CADEUL se positionne contre le projet de loi 21. » Et  
après ça, on pourrait aller avec d'autres propositions différentes...

Présidence d'assemblée :  
1045 Donc, il est proposé de remplacer tout ça par : « Que la CADEUL soit contre le projet de loi 21 ». J'aurais besoin d'un appui. Relations industrielles. Maintenant, tout le monde sur l'amendement... et là, je vais être un peu tatillon, je vais vous inviter à vous exprimer spécifiquement sur une affaire, à savoir, est-ce que l'amendement est mieux que la position de base ? Pas à savoir si vous êtes pour ou contre que la CADEUL se positionne contre le projet de loi 21.

1050

Physique :  
Je considère que l'amendement est pertinent, en ce sens, que l'urgence de prendre position, s'il y  
en a une, c'est par rapport spécifiquement à ce projet de loi là, et non pas à de possibles projets de  
loi futurs pour le gouvernement, sans demander position. Donc, je pense que ça permet aux gens  
1055 qui n'ont pas de mandat, peut-être, de se prononcer tout de suite sur la base de la possible  
*anticonstitutionnalité (sic)* de la loi, ou des considérations spécifiques au projet de loi 21 et à l'urgence



1060 de ce projet de loi là que la CAQ veut passer à toute vitesse. Et en même temps, de pouvoir éventuellement considérer de consulter les associations en assemblée générale, des positions plus larges pour le reste de ce qui est inscrit dans la proposition originale. Donc à mon avis, cet amendement-là nous permet de faire un débat [inaudible].

Chimie :

1065 En Chimie, on a eu le temps de faire un CA pour en fait donner une position par rapport à ça. En fait, nous on avait dit que, on s'était dit que, pour la Commission Bouchard-Taylor, concernant la loi 21, en fait, nous, on ne serait pas à l'aise de voter pour ça. Parce qu'en fait, justement, c'est un peu contradictoire. Donc, je ne sais pas si on voulait apporter d'autres amendements pour préciser [inaudible].

Création et études littéraires :

1070 Je pense que le cadre Bouchard-Taylor est dépassé par cette loi-là et, en ce sens, ça légitimise une prise de position contre le projet de loi, parce que le projet de loi va à l'encontre de Bouchard-Taylor en allant trop loin.

Physique :

1075 [inaudible]... en effet, ça dépasse Bouchard-Taylor, parce que Bouchard-Taylor ne demandait l'interdiction de port de signes religieux que pour les employés de l'état, avec [inaudible]... sinon il n'incluait pas les enseignants, contrairement au projet de loi 21. Donc, si la position est pour Bouchard-Taylor, elle n'est pas alliée avec le projet de loi 21.

1080 Création et études littéraires :

Juste pour dialoguer. La Commission Bouchard-Taylor ne prône pas non plus l'utilisation de la clause dérogatoire... [inaudible]

Relations industrielles :

1085 Oui. [inaudible]... peut-être qu'on pourrait même rajouter « et se positionne contre l'utilisation de la clause dérogatoire à outrance ». On voudrait peut-être encourager le débat, justement, que le gouvernement continue le débat là-dessus et qu'il n'adopte pas comme ça une loi le plus rapidement possible. Je pense que tout le monde ici serait d'accord qu'il y a encore des débats à faire là-dessus et que le gouvernement va beaucoup trop vite dans ce sens-là.

1090

Présidence d'assemblée :

D'autres interventions. Une fois. Deux fois. Trois fois. OK, là je ne prends plus d'intervention sur l'amendement. On va passer en procédure de vote. Est-ce que quelqu'un demande le vote sur l'amendement ? Physique demande le vote. Alors, tous ceux qui sont pour l'amendement, donc qui est de remplacer toute la proposition par « que la CADEUL se positionne contre le projet de loi 21 ». Et avant de voter, je vous rappelle que ce n'est pas un vote sur le fond de cette affaire-là. C'est à savoir si l'amendement est mieux que la proposition de base. Ceux qui sont pour l'amendement, on vote avec le carton maintenant. Merci. Ceux qui sont contre ? Merci. Ceux qui s'abstiennent ? Une majorité très claire de plus de 50 % plus un est constatée. Alors, toute la proposition de base est « scrapée ». Et maintenant, on va débattre pour savoir si la CADEUL se positionne contre le projet de loi 21. Des interventions sur ça ?

1100

Physique :

1105 Là, je comprends [inaudible]... que, comme on l'a laissé sous-entendre, il y en a beaucoup qui n'ont pas de position exacte sur le projet de loi 21. On a déjà dit que sur la base d'associations qui auraient des positions contre les formes de discrimination systémiques, que c'est possible de s'appuyer là-dessus probablement. Mais j'aimerais aussi souligner, entre autres Physique c'est notre cas, mais peut-être qu'il y a d'autres associations qui ont des positions pour la mise en valeur/respect des processus démocratiques et des instances juridiques. Auquel cas, à notre avis, une utilisation de la clause dérogatoire pour le projet de loi 21 va à l'encontre de ces positions-là. Donc, ça pourrait aussi être une position générale sur laquelle s'appuyer pour s'opposer au projet de loi 21. Donc, même si vous n'avez pas de position spécifique, c'est tout à fait possible que dans le cahier de position [inaudible], se trouvent les outils nécessaires... [inaudible].

1115

Droit :

[inaudible]... c'est juste la clause dérogatoire, comme on avait parlé... [inaudible].

1120 Présidence d'assemblée :

Est-ce que vous voulez faire un amendement ? Qui serait que ? Je vous demanderais si possible de le formuler exactement.

Droit :

1125 [inaudible]... L'amendement, c'est quelque chose à regarder... [inaudible]... le projet de loi 21 et l'utilisation abusive de la clause dérogatoire...

Présidence d'assemblée :

1130 Écoutez. Vous voulez un 2 minutes de rédaction ? Je vous laisse deux minutes pour y penser, solide. Les autres assos, voyez un peu où ça s'en va. Pensez à ça. Droit, je vous laisse 2 minutes... et l'envoyer à « l'instit » sur Facebook, après.

*Pause.*

Droit :

1135 Pendant que ma collègue envoie ça, je veux juste souligner que je ne vois pas pourquoi... [inaudible]... le premier item, la clause dérogatoire, qui susciterait [inaudible] des tribunaux, le projet de loi lui-même ; le deuxième serait le fond du projet de loi, c'est-à-dire l'atteinte à la liberté de religion elle-même qui ne se justifie pas, à notre avis ; la troisième, ça serait l'absence de débat, la vitesse avec laquelle ce débat-là travestit l'Assemblée nationale, pis, alors que sensiblement, il n'y a aucune urgence que ce projet de loi soit adopté. Pour moi, personnellement, ce sont les trois raisons pour lesquelles je crois que la CADEUL [inaudible]... pis à ce moment-là, la question... [inaudible]... est-ce qu'on fait trois propositions ou est-ce qu'on fait trois « considérants » ...

1140

Présidence d'assemblée :

1145 De manière plus pratique, ça débouche sur quoi ?

Droit :

1150 Ça serait quelque chose comme « considération l'utilisation abusive de la clause dérogatoire ; considérant que le projet de loi 21 porte atteinte à la liberté de religion protégée par les Chartes ; considérant la façon, la vitesse à laquelle le projet de loi a traversé l'Assemblée nationale...

[inaudible], la CADEUL se positionne contre le projet de loi 21. » Je laisse ça ouvert à la discussion ; je ne suis pas un expert.

Présidence d'assemblée :

1155 OK. Je vous note, là. Avant, une petite intervention, de manière procédurale, pour vous dire que, je  
vais vous laisser ajouter des considérants sous forme d'amendements, je vais vous laisser aller sur  
ça, par contre, il faut que vous sachiez une affaire : le fond de l'affaire, c'est la proposition qui est  
prise. Donc, les considérants n'ont pas exactement une valeur de loi, pour le dire comme ça. Ça  
guide l'interprétation que notamment l'exécutif aura à faire par la suite. Mais il y a moyen, pour une  
1160 association, de voter par exemple contre le projet de loi 21, tout en n'étant pas d'accord avec ces  
considérants-là, ou en étant seulement d'accord avec un de ces considérants-là ou d'être d'accord  
avec ces considérants-là, mais de quand même voter contre la proposition parce qu'ils pensent qu'il  
y a autres choses qui ne sont pas dans les considérants qui ne sont pas pris en compte. Et cetera,  
et cetera. Est-ce que les gens me suivent ? Tout ça pour dire que les considérants guident  
1165 l'interprétation, sauf qu'ils n'ont pas force de loi comme le fait la proposition elle-même. Pour  
continuer, disons, de manière prosaïque, on est donc sur un amendement proposé par Droit qui est  
de rajouter trois considérants pour guider l'interprétation du projet de loi 21. Je prendrais un appui à  
l'ajout de ces 3 considérants. Création et études littéraires. C'est un appui ? Oui. D'accord.

1170 Psychoéducation :

Oui, salut. Je voulais simplement appuyer mon collègue de Droit. Car, comment [inaudible]... on  
pouvait vraiment voir deux côtés de la question qui pourrait être votée. Donc, la première partie de  
ma question, c'est bien sûr le projet de loi 21 [inaudible]... utilisation abusive de la clause dérogatoire,  
mais d'avoir une réponse complètement différente. Alors j'appuie... [inaudible] soit les séparer ou  
1175 soit trouver le moyen pour faire une seule question... [inaudible].

Médecine :

Resalut, tout le monde. Ce que je voudrais apporter comme idée, c'est que tantôt ce que j'avais dit,  
c'est il y a urgence par rapport au projet de loi 21. Les considérants ici ont une très belle valeur  
1180 éthique et philosophique, on pourrait en discuter longuement. Mais je pense que le considérant le  
plus important, c'est le dernier. C'est que la question n'est pas réglée. On n'a pas le temps de se  
positionner parce que c'est fait rapidement. Si admettons on enlevait les deux premiers considérants,  
— je ne fais pas de proposition, je veux juste parler — et qu'on garde seulement « considérant que  
nous voulons que les débats continuent », on veut que la CADEUL se positionne contre le projet de  
1185 loi 21, je pense que c'est quelque chose qui pourrait rallier la plupart des assos. C'est comme si on  
demandait au gouvernement de repousser. On veut discuter, et on pourrait arriver là en septembre,  
ou en octobre, tout le monde aurait des positions au niveau de leur asso, on pourrait avoir une  
discussion plus sérieuse. Mais c'est vraiment la contrainte de temps qui fait qu'on discute aujourd'hui  
de ça malgré que quasiment aucune asso n'a de position claire. Donc, c'est juste ça que je voulais  
1190 amener.

Sciences sociales :

Moi, je voulais faire une proposition d'amendement. Si c'est possible. Parce que je me dis, j'ai cru  
comprendre que les associations n'ont pas encore de position. Alors, il y a la position politiquement  
1195 correcte [inaudible]... mais il ne faut pas exclure le fait que peut-être quand on va arriver à l'automne,  
on peut faire des votes, si on tombe sur des positions contraires, maintenant, qu'est-ce qu'on va  
faire ? [inaudible]...

Présidence d'assemblée :

1200 Je suis désolé, on m'a faire lire un message important en même temps. Donc, vous voulez un amendement qui rajouterait des considérants ?

Sciences sociales :

1205 Je veux faire 3 propositions d'amendement, si possible.

Présidence d'assemblée :

Pour rajouter des affaires. Pas pour modifier ce qu'il y a, là ?

Sciences sociales :

1210 Pour modifier ce qu'il y a, là. C'est parce que je me dis, comment moi je vais faire à l'automne à l'AESS, donc, on fait une assemblée et que les membres votent pour dire qu'ils sont pour... [inaudible]... parce que là, on se bat sur des propositions politiquement correctes. On se dit : on est contre, on est contre. Mais je sais qu'il y a des consultations où on a essayé déjà de discuter de ça, et qui n'ont pas pu trouver de position. Il n'y a pas déjà de position [inaudible]... c'est clair qu'à  
1215 l'automne, tout le monde va suivre.

Présidence d'assemblée :

1220 Écoutez. Je pense que le mieux serait de débattre de ça. Voter pour ou voter contre, et après ça, de ramener votre idée. Ça vous va ?

Création et études littéraires :

Caduque.

Droit :

1225 [inaudible]... que le débat continue, que la CADEUL se positionne contre l'adoption du projet de loi 21. Mon seul objectif, je pense que notre objectif devrait être d'amener le plus de poids possible, donc je supporte [inaudible]...

BIAPRI :

1230 Oui, en fait c'est une question de procédure. Juste pour rappeler. En ce moment, on débat sur l'ajout des 3 considérants à la proposition, si c'est une bonne chose ou pas une bonne chose. Donc, pas à savoir [inaudible]... c'est vraiment sur ça qu'on débat en ce moment.

Présidence d'assemblée :

1235 Là, je permets au débat, j'interprète ça dans un sens large, on pourrait vouloir te considérant et pas tel autre. Ça, je le permets.

BIAPRI :

1240 Juste pour rappeler en général le fait que, en ce moment, on débat sur ajouter l'amendement, c'est ajouter ces trois considérants-là à la proposition initiale.

Anthropologie :

Alors, le but de faire cette proposition-là, c'est de donner des outils à la CADEUL pour pouvoir agir éventuellement par rapport au projet de loi 21 ; si on enlève les deux considérants et qu'on garde

1245 seulement celui du bas, c'est comme si on n'a pas vraiment d'opposition. En fait, qu'on veut seulement que le débat continue ! Je trouve que ça enlève un peu [inaudible]... et que ça empêche d'agir. Je propose qu'on garde les 3 considérants.

Présidence d'assemblée :

1250 On va donc passer au vote sur l'ajout de ces 3 considérants-là. La manière dont c'est présenté, c'est que c'est ces quatre-là en même temps. Donc, est-ce que quelqu'un demande le vote ? S'il n'y a pas de demande de vote, c'est adopté à l'unanimité. Pas de demande de vote ? Donc, les considérants sont adoptés à l'unanimité. Maintenant, on retourne sur la discussion de fond, qui est que, considérant ces trois affaires-là, la CADEUL se positionne contre le projet de loi 21.

1255

Sciences sociales :

Ce que moi, je disais, c'est que si aujourd'hui on vote que la CADEUL se positionne contre et qu'à l'automne, les AG des associations votent et disent qu'ils sont pour, je pense que ça pourrait [inaudible]... serait de dire que la CADEUL se positionne contre toute loi du gouvernement pouvant avoir des velléités racistes et discriminatoires. Sans citer explicitement contre le projet de loi 21 pour ne pas avoir à faire volte-face si les membres des AG disent « nous on est pour ».

1260

Présidence d'assemblée :

1265 Donc, vous gardez les 3 considérants, et vous demandez de remplacer « que la CADEUL se positionne contre le projet de loi 21 » par « que la CADEUL se positionne contre tout projet de loi...

Sciences sociales :

... ayant des velléités racistes et discriminatoires du gouvernement élu. »

1270 Présidence d'assemblée :

Je prendrais un appui pour l'amendement qui est de remplacer la proposition de base. Est-ce qu'il y a un appui ? Économique appuie.

Foresterie :

1275 C'est peut-être moi, mais je trouve que ça ressemble beaucoup à la proposition qu'on avait battue tantôt qui était, je ne me rappelle plus c'était quoi, précisément. Mais j'ai l'impression qu'on parle d'une proposition déjà battue.

Création et études littéraires :

1280 Je pense que ça serait peut-être un peu plus à propos de proposer comme amendement à la place, de remplacer, de rajouter cette autre phrase que vous vouliez mettre à la place, et ensuite de scinder, pour qu'on puisse [inaudible]...

Sciences sociales :

1285 J'ai l'impression que dans celle initiale, on avait écrit « contre le projet de loi 21 ». Moi je disais, mon point c'était si on pouvait ne pas écrire directement « projet de loi 21 » [inaudible]... cela laisserait plus de temps à l'automne pour ne pas avoir à revenir sur nos positions, parce que je sens plus qu'on est dans une logique politiquement correcte, on voit que c'est ça qu'on devrait dire, mais après il y a les membres des assos qui pourraient dire à la majorité qu'ils sont pour [inaudible]...

1290

BIAPRI :

1295 En fait, moi personnellement, je vais parler... je ne serais pas à l'aise d'appuyer une telle proposition, parce qu'on vient mettre les idées de projet de loi raciste, et tout ça, et, je ne parle pas de ma position personnelle, mais je sais qu'à l'intérieur de notre bac, il y a une pluralité d'opinions par rapport à cette loi-là, et ce sont des personnes qui ont beaucoup réfléchi, qui sont très politisées, par rapport à cet enjeu. Et cette idée-là, de venir mettre cette connotation de projet de loi raciste, pourrait contrarier plusieurs de mes membres. Je pense qu'on serait mieux de rester avec la proposition très générale que « la CADEUL se positionne contre le projet de loi 21 » qui n'a pas vraiment de portée spécifique, 1300 et que les considérants servent un peu à orienter les raisons pourquoi on veut se positionner contre le projet de loi 21, donc de garder la dernière phrase telle quelle. Je me positionnerai contre par rapport à cet amendement.

Présidence d'assemblée :

1305 Merci. Avant d'aller plus loin, 2 petites notifications procédurales : la première, parlez dans votre micro SVP, s'assurer que tout le monde entende bien. La deuxième, je tiens à vous rappeler que la CADEUL accorde une priorité au premier tour de parole sur un sujet. Par sujet, on entend, par exemple, un amendement ou la principale, des choses comme ça. Je ne vous l'ai pas rappelé, jusqu'à présent, parce que ça n'a pas posé de problème, parce que c'est tout le temps dans le même 1310 ordre. Par exemple, je vais accorder le droit de parole à Droit, même si j'ai d'autres interventions qui ont été demandées par des assos qui ont déjà parlé sur l'amendement. Droit.

Droit :

1315 Je voulais juste préciser en fait, quelle position était la bonne [inaudible]...

Foresterie :

Caducque.

BIAPRI :

1320 En ce moment, on n'a pas vraiment le libellé exact. Je pense que ça serait bien d'attendre avant... [inaudible].

Présidence d'assemblée :

1325 Si une asso veut parler, qu'elle n'hésite pas, hein ! C'est reçu ? OK on va afficher ça. Donc voilà. L'amendement, c'est de remplacer « que la CADEUL se positionne contre le projet de loi 21 » par « que la CADEUL se positionne contre toute loi pouvant avoir des velléités racistes (joli mot, velléités !) et discriminatoires venant du Québec. »

Foresterie :

1330 Encore une fois, ça ressemble beaucoup trop à ce qu'on a dit tantôt, on a décidé de mettre la partie [inaudible], j'ai l'impression qu'on tourne en rond présentement [inaudible].

Présidence d'assemblée :

1335 On passe en procédure de vote. Est-ce que quelqu'un demande le vote sur la modification de la principale par ça ? Oui. Des cartons ont été levés. Alors, tous ceux qui sont pour remplacer « que la CADEUL se positionne contre le projet de loi 21 » par « que la CADEUL se positionne contre toute loi pouvant avoir des velléités racistes et discriminatoires du gouvernement du Québec ». Tous ceux qui sont pour le remplacement, on lève le carton maintenant. Ceux qui sont contre. Ceux qui

1340 s'abstiennent. Une majorité claire a été constatée, donc l'amendement est battu. Et on retourne sur la principale qui est donc : « trois considérants, que la CADEUL se positionne contre le projet de loi 21 ». Est-ce qu'il y a d'autres interventions sur cette principale-là ?

BIAPRI :

1345 J'aimerais faire un amendement au deuxième considérant, juste pour le préciser parce qu'en ce moment, on le trouve un peu flou. Donc, on dirait « considérant l'atteinte aux droits protégés par la Charte canadienne des droits et libertés et la Charte québécoise » juste pour que ce soit plus clair.

Présidence d'assemblée :

1350 Est-ce que ça va si on fonctionne à l'amiable, pour remplacer « la Charte » par « la Charte canadienne des droits et libertés » et « Charte des droits et libertés de la personne » ?

Administration :

1355 Je trouve que, on en discute [inaudible], mais reste qu'on a quand même une bonne partie du caucus qui ne sont pas prêts à voter... [inaudible], à moins qu'on se trouve vraiment une position qui marche vraiment pour ceux ici qui ne sont pas prêts à voter, mais il y en a beaucoup qui veulent en parler en AG, pis voir vraiment le pouls de leurs étudiants... [inaudible].

Physique :

1360 Pour répondre directement au dernier point, en fait je pense que justement, pour ceux qui veulent avoir une position, bien vous ne l'aurez pas d'ici le 14 juin. Puis dans ce cas-là, vous avez tout intérêt à voter pour qu'au minimum, le débat se continue sur le projet de loi 21, ne soit pas adopté, encore moins avec une clause dérogatoire qui ferait que le débat *a posteriori* après [inaudible] de la loi soit impossible. Donc, je pense que pour ceux qui veulent avoir la possibilité d'en discuter en AG de façon qui n'est pas totalement futile, la position qui est là est cohérente. C'est pas nécessairement  
1365 une position contre le projet de loi, mais c'est contre le projet de loi dans sa forme actuelle. Puis, clairement, dans ce cas-là, le point qu'on a évoqué, où le projet de loi est « rushé », est très clairement illustré par le fait que les assos présentes ont même pas le sens d'être positionné sur le sujet que le gouvernement veut [inaudible]... la loi. [inaudible]... une démonstration que vous devriez appuyer ça.

Médecine :

1375 Oui. Écoutez. Je pense que je suis achalant, mais... ce que j'ai dit tantôt, je pense que ça s'applique extrêmement bien maintenant. Si on enlève les premiers deux considérants, puis qu'on garde le dernier. On dit : « considérant qu'on veut que le débat continue » et qu'on dise maintenant que la CADEUL se positionne contre l'adoption — ça a été repris par Droit — je pense que même sans toutes les assos (inaudible)... personne ici n'a une position contre la discussion. Ça nous permettrait tous ici d'avoir une position à deux tiers, je pense que c'est à deux tiers qu'il faut que ça passe, puis on peut se positionner sur le projet de loi 21 avant. Mais la discussion ici, on parle de clause dérogatoire, de projet, de chartes, des choses que... vous ne savez pas comment vous positionner  
1380 (inaudible) serait incapable de se positionner sur une discussion. Moi je me sentais inconfortable (inaudible)... qu'on est là pour discuter.

Droit :

1385 Oui, ça touche beaucoup au point qu'on a déjà soulevé. Je me demandais si c'était possible — parce que j'aimerais vraiment qu'on prenne position contre, à tout le moins, l'adoption du projet de loi 21 le

14 juin — c'est comme mon collègue le soulevait — (inaudible)... reporter la date d'adoption, qu'on aurait pu se prononcer (inaudible)...

Foresterie :

1390 Dans la même lignée des collègues, présentement, moi je trouve que c'est trop (inaudible)... contre le projet de loi, je n'ai pas l'option des membres, par contre c'est, pour pas que le projet de loi rentre, moi je serai prêt à voter s'il y a un amendement.

BIAPRI :

1395 J'aimerais ajouter un amendement. Ça serait juste « que la CADEUL se positionne contre le projet de loi 21 dans sa forme actuelle » pour avoir les gens de mon bac. Je sais qu'il y en a qui sont pour une certaine forme de laïcisation de l'État. En ce moment, il y a plein d'incohérences, au sein même, de la forme, du fondement de la loi. Ça fait que, genre, même si ces gens-là qui sont pour la laïcisation de l'État, qui sont contre le projet de loi, je me sentirais plus à l'aise de voter contre le  
1400 projet de loi, que ce soit parce qu'on est contre les positions racistes, ou parce qu'on est contre les incohérences. Dans cet ordre d'idée là. Je proposerais l'amendement, qu'on ajoute « dans sa forme actuelle ».

Présidence d'assemblée :

1405 OK. Donc, on ne touche pas aux considérants. On fait juste rajouter « dans sa forme actuelle » à la proposition principale. J'aurais besoin d'un appui. Sur l'ajout « dans sa forme actuelle », y a-t-il des interventions ?

Physique :

1410 À mon avis, c'est redondant. En soit, le projet de loi 21, c'est une forme très spécifique. Honnêtement, je vais peut-être faire appel à des gens qui s'y connaissent plus que moi en droit. Est-ce qu'un projet de loi peut être amendé et appelé de la même dénomination ? Ou est-ce que, par définition, le projet de loi 21 est dans sa forme actuelle jusqu'à ce qu'il soit adopté ou soit battu ? Est-ce que c'est redondant, comme amendement ? Ou, genre, pertinent ? Parce qu'il pourrait changer de forme. Ou  
1415 s'il change de forme, ça va tout simplement être un autre projet de loi, en quel cas, la proposition s'appliquera.

Présidence d'assemblée :

Je vais me permettre de dire que tous les projets de loi sont amendés à travers le processus législatif.  
1420 Est-ce que les amendements sont majeurs ? Pas forcément, là. Mais ils se ramassent tous amendés d'une façon ou d'une autre.

Droit : Oui, c'est exactement ce que vous venez de dire. Ils peuvent être amendés [inaudible]... évidemment, le fond du projet de loi ne changera pas, sinon il va changer de numéro. Eh oui, il risque  
1425 d'être amendé. Ceci dit, dans sa forme actuelle [inaudible]... puisque [inaudible]... évidemment, on a pris position contre le projet de loi 21 au moment, comme il était quand on a pris position [inaudible]...

Sciences politiques :

1430 [inaudible]... en fait, dans sa forme actuelle, à partir du moment où ils vont faire un amendement avant de l'adopter [inaudible]...



Physique :

1435 C'est parce que mon questionnement était... par exemple, là tantôt, on a eu un programme qui a dit qu'ils avaient une position pour, concernant Bouchard-Taylor, je me demandais si la loi 21 pourrait toujours passer sous cette forme-là et toujours s'appeler « projet de loi 21 ». C'est un peu là mon questionnement. Tu sais, à mon avis, c'est assez fondamental comme différence. Puis peut-être que ça fait une différence. En tout cas, c'est pour ça que... [inaudible]... le libellé, comme proposition.

1440 BIAPRI :

Oui. Dans le fond, c'est effectivement possible. Par exemple, ils pourraient juste couper le fait que ce soit une personne, les enseignants qui sont en ce moment touchés par cette loi-là, ils pourraient couper cette partie-là du projet de loi, qui serait un amendement dans le processus législatif. Ça changerait vraiment la façon dont le projet de loi est. Et aussi, ça nous rapprocherait par exemple de [inaudible] Bouchard-Taylor et ça resterait tout de même le projet de loi 21. Pour éclaircissement.

Présidence d'assemblée :

1450 Je n'ai plus d'intervention sur l'amendement. Quelqu'un d'autre veut s'exprimer. Non ? Une fois, deux fois, trois fois. Alors, on passe au vote. Est-ce que quelqu'un demande le vote sur l'ajout « dans sa forme actuelle » ? C'est une demande de vote. Le vote est demandé. Donc, tous ceux qui sont pour l'ajout de « dans sa forme actuelle », on lève le carton maintenant. Ceux qui sont contre l'ajout ? Ceux qui s'abstiennent ? Merci. Donc, avec 5 pour, 16 contre et 11 abstentions, la proposition d'amendement est battue. Alors, on revient à la proposition principale qui est « que la CADEUL se positionne contre le projet de loi 21.

1455

Anthropologie :

Oui bien moi, c'est pour des propositions de modification de la formulation [inaudible]... à l'amiable. Donc, c'est « considérant l'éventuelle utilisation de la clause dérogatoire » et « considérant que la CADEUL souhaite favoriser un débat politique plus long sur la question ».

1460

Présidence d'assemblée :

OK, on va y aller une affaire à la fois. D'abord, sur l'ajout de « éventuelle » finalement, c'est pas mal ça l'ajout ? Est-ce que ça va si on fait ça à l'amiable ? Est-ce que quelqu'un s'oppose à ça ? C'est beau ? Alors, ça s'est ajouté. Maintenant, l'autre affaire, c'est ?

1465

Anthropologie :

C'est : « considérant que la CADEUL souhaite favoriser un débat politique plus long sur la question ».

Présidence d'assemblée :

1470 Est-ce qu'il y a des gens qui s'opposent à ce que ce soit fait à l'amiable ? Personne ? Tout le monde suit encore. Ça va ? Même pas de café, vous êtes encore présents ? Donc, ça allait à tout le monde ? Oui. Alors, c'est ajouté à l'amiable.

Affaires externes :

1475 Juste une petite clarification un peu têtue. Un projet de loi 21, dans le fond, il y en a un dans chaque législature. Dans le fond, il faut faire attention quand on prend ce genre de position là, pour ne pas qu'un jour, il y ait un projet de loi [inaudible]...

1480 Présidence d'assemblée :

OK. Est-ce que ça va à tout le monde si on modifie ça à l'amiable pour « le projet de loi 21 sur la laïcité » ? Puis là, il y a des gens qui vont peut-être s'opposer sur le fait que ce soit la laïcité ou pas, mais c'est le nom de la loi. C'est le projet de loi sur la laïcité. On remplace « projet de loi 21 » par « sur la laïcité de l'État » qui est son nom ? Ça va à l'amiable ? Est-ce que quelqu'un s'oppose à ce que ce soit à l'amiable ? Non ? Good.

1485

Médecine :

Donc, là, je ne sais pas si on devrait faire ça à l'amiable. On a *scrapé* les deux premiers considérants. Pour que moi, je puisse voter. [inaudible]... je n'ai pas été mandaté pour ça. Beaucoup de personnes, ici, on veut être deux tiers. Mettons que je fais une proposition d'enlever les deux premiers considérants, « que la CADEUL soit [inaudible]... à un débat plus long sur la question » et « que la CADEUL se positionne contre l'adoption du projet de loi 21 sur la laïcité de l'État ». Ça serait mon amendement. Puis je pense, sur ce que je viens de dire, on peut voter une majorité deux tiers.

1490

1495 Présidence d'assemblée :

OK. Ça, je ne prendrai pas à l'amiable. C'est donc une proposition d'amendement pour scraper les deux premiers considérants.

Médecine :

1500 Oui. Et que ce soit qu'on se positionne contre l'adoption et non contre le projet en tant que tel.

Présidence d'assemblée :

Parfait. Donc, on a une proposition d'amendement. Je prendrais un appui. Pharmacie appuie. Si vous voulez vous exprimer, ce serait sur l'amendement.

1505

Foresterie :

Je suis d'accord avec la partie [inaudible]... comme j'ai dit tantôt. Par contre, je pense qu'il est bien de garder les considérants.

1510 Droit :

En fait, je pense que si on enlève les deux premiers considérants, on va pouvoir s'exprimer. Plusieurs personnes vont pouvoir réellement s'exprimer. Par contre, on part d'une position forte, ici ce soir, d'étendre la voix de la CADEUL. Est-ce qu'on peut tout simplement en prendre deux ? Prendre un des considérants que seulement les gens vont pouvoir voter, puis prendre peut-être un petit peu plus large parce qu'il y a plusieurs personnes qui vont pouvoir voter éventuellement. Arrêter les débats sur [inaudible]...

1515

Présidence d'assemblée :

OK. Ça, je vais le permettre. Ça devient tatillon, un peu, mais c'est ça. Advenant que ça, ça passe, si une association voulait reposter la version non amendée, je le permettrais. Mais ça se ferait par la suite. Je vais permettre ça procéduralement.

1520

Physique :

Moi, je ne vois pas l'utilité d'enlever les considérants, parce que, comme il a été indiqué par la présidence plus tôt, les considérants n'ont aucune [inaudible]... l'idée, ce qui compte dans le fond, ce n'est pas les considérants. Pour appuyer le « que », vous n'avez pas à être d'accord avec tous

1525

1530 les considérants, vous avez à appuyer seulement un des considérants. Si, je prends par exemple, la  
Médecine, ce n'est pas nécessaire d'être d'accord avec les 2 premiers considérants. S'il y en a un  
seul des trois qui justifie pour toi [inaudible]... bien, il n'y a aucune nécessité d'enlever les deux  
autres. Puis, je pense que les deux premiers sont importants pour d'autres programmes ici, mais ils  
n'empêchent pas ceux qui... tu sais, ils ne vont pas, vous ne vous positionnez pas pour les  
1535 considérants. Donc, vous n'allez pas à l'encontre du mandat de vos membres, si vous n'avez pas de  
mandat sur le considérant. C'est juste ça que je voulais rendre clair. Je ne pense pas que c'est  
nécessaire d'enlever les deux premiers, puis moi personnellement, en fait, seulement sur la base du  
dernier, je ne pourrais pas m'exprimer. Je serais obligé d'y aller pour un... parce qu'il y a des  
1540 principes [inaudible]... sur lesquels je pourrais, qui me permettraient de me positionner là-dessus,  
se retrouvent en fait dans les deux premiers considérants et la justification pour le « que » se retrouve  
plus dans ces deux-là. Donc, ça deviendrait plus [inaudible]... pour moi.

1540 Administration :

Oui. Petit détail pour commencer. Je pense que ce qui avait été proposé, c'est : « que la CADEUL  
se positionne contre l'adoption... » C'est vraiment, comme, je me sentirais à l'aise de me positionner  
sans avoir à parler à tous mes membres, puis tout ça...

1545 BIAPRI :

Oui, un peu dans le même sens. Le fait de rajouter « contre l'adoption du projet de loi », je trouve  
que c'est, en fait, je vois ça d'un bon œil. Parce que juste le fait de dire « se positionne contre le  
projet de loi », ça peut amener à une certaine... « qu'on se positionne contre l'essence ou le fond du  
projet ». Ce qui n'est pas nécessairement, ce n'est pas tout le monde qui a des positions claires par  
1550 rapport, justement, au fond du projet. Alors que quand on vient mettre le mot « adoption », ça vient  
vraiment souligner que c'est dans le processus. Donc, on se positionne contre la manière dont c'est  
fait, et pas nécessairement contre l'idée du projet en tant que tel, mais contre le fait qu'il soit adopté  
maintenant, à ce moment-là. Pour l'instant [inaudible]... je pense que c'est un excellent amendement  
pour ce qui est de cette position-là et on aimerait conserver ça comme ça.

1555

Relations industrielles :

En fait, moi je suis pour l'amendement, mais juste une partie : « que la CADEUL se positionne contre  
l'adoption du projet de loi 21 ». Je suis totalement pour ça. C'est plus clair, parce que comme ça, il y  
a plus de monde qui va se positionner de cette façon-là. Par contre, enlever les deux considérants,  
1560 comme mon collègue l'a expliqué tantôt, ça pourrait un peu brouiller la position, en tant que telle.

Droit :

[inaudible]...

1565 Médecine :

Si ce que Physique a mis [inaudible]... ça ne me dérange pas de [inaudible] les deux considérants.  
Si je dois être d'accord avec les trois considérants, donc, mettons si quelqu'un a validé cette  
information-là, si elle est vérifiée à l'amiable, je garderais les considérants ensemble et si ça ne  
fonctionne pas de même.

1570

Présidence d'assemblée :

Je vais me permettre une intervention ici, c'est plus une question procédurale qu'autre chose. Il n'y  
a rien d'écrit dans les RG de la CADEUL ou dans son code de procédure qui spécifie comment

1575 doivent être traités exactement les considérants. La manière dont c'est généralement fait, et la  
manière qui me semble absolument la plus logique, la seule façon logique de procéder, c'est de  
considérer les considérants comme des guides d'interprétation de la position. Donc, ce que ça  
signifie, c'est que la position est vraiment le morceau central, le truc sur lequel vous être vraiment  
appelé à voter. Par contre, il faut garder en tête que parfois l'angle peut ou ne pas avoir de  
1580 conséquences. Puis là, à savoir si vous vous sentez à l'aise de juger qu'il y a des conséquences ou  
pas, ça va dépendre de comment vous pensez que ça, que l'interprétation de la proposition va  
modifier le comportement notamment de l'exécutif — parce que c'est l'exécutif qui va être appelé à  
travailler avec ça — comment vous pensez que les considérants vont modifier leur travail. Par  
exemple, est-ce que vous pensez que les considérants... Non, je n'irai pas dans les exemples  
1585 concrets avec ça parce que je ne veux pas influencer le débat. Mais les considérants sont là pour  
influencer l'interprétation de la proposition, et parfois l'influence est minime, ou banale ou triviale. Et  
parfois, l'interprétation est réellement importante. Là, à savoir si c'est le cas ou pas, bien c'est à vous  
de juger.

Médecine :

1590 En essence, je garderai ça [inaudible]... je ne rajouterai pas les deux considérants.

Droit :

Je crois que les deux premiers considérants sont importants pour que le troisième considérant existe.  
C'est sûr qu'on favorise un débat politique plus long, justement à cause de l'éventuelle utilisation de  
1595 la clause dérogatoire et de l'atteinte aux droits fondamentaux. Ces deux premiers considérants sont  
des faits, pas nécessairement subjectifs, qui soutiennent le troisième considérant qui est qu'on  
souhaite favoriser un débat plus long pour discuter des deux premiers éléments.

Foresterie :

1600 Je demanderais la position préalable.

Présidence d'assemblée :

Alors, tous ceux qui sont prêts à voter, on lève le carton maintenant. Ceux qui ne sont pas prêts à  
voter, on lève le carton maintenant. Donc, avec 28 pour et 3 contre, la question préalable est adoptée.  
1605 Alors, on va tout de suite passer au vote sur l'amendement qui est de scraper les 2 premiers  
considérants et de rajouter « l'adoption ». Donc, ce n'est plus se positionner contre le projet de loi,  
mais se positionner contre l'adoption du projet de loi. Alors, tous ceux qui sont pour l'amendement,  
on lève le carton maintenant. Et je tiens à rappeler encore une fois qu'il s'agit de, si vous êtes pour  
l'amendement, donc vous pouvez être contre l'amendement, mais quand même penser qu'il faille  
1610 l'adopter. Vous pouvez être contre le fond de l'amendement, et quand même penser qu'il faille  
remplacer la principale par l'amendement ou vice versa. Je tiens à le souligner. Donc, tous ceux qui  
sont pour, on lève le carton maintenant. Ceux qui sont contre, on lève le carton maintenant. Ceux  
qui s'abstiennent. Donc avec 6 pour, 15 contre et 9 absences, tous des multiples de trois — je suis  
un peu autiste — donc, voilà. La proposition d'amendement est battue et on retourne sur la principale  
1615 avec 3 considérants, spécifiquement sur le projet de loi.

Foresterie :

Je demande un amendement, peut-être employer juste « se positionne contre l'adoption » ...  
[inaudible]...

1620

Présidence d'assemblée :

1625 On va accepter ça, d'accord. Donc, l'amendement qui est de simplement ajouter l'adoption. Je prendrais un appui. Relations industrielles. Et voilà, je reprends les discussions spécifiquement sur l'amendement, y a-t-il des interventions sur le fait d'ajouter l'adoption ? Non. Alors, on passe en procédure de vote. Est-ce que quelqu'un demande le vote ? Le vote est demandé. Donc, tous ceux qui sont pour l'ajout de l'adoption, on lève le carton maintenant. Ceux qui sont contre ? Ceux qui s'abstiennent ? Une majorité claire étant constatée, l'amendement est adopté. On rajoute donc « l'adoption du projet de loi ». Tour de parole : Administration ? Physique ? Anthropologie ? BIAPRI ?

1630 Sciences et génie :

On est rendu où ? À quel point ?

Présidence d'assemblée :

1635 Je suis désolé si je vous ai perdu. On est rendu au débat sur la principale, qui est êtes-vous pour ou contre le fond de « que la CADEUL se positionne contre l'adoption du projet de loi 21 » avec ses 3 considérants ? Vous êtes rendus à débattre de tout ça, sur le fond.

Physique :

1640 C'est juste pour dire que, juste rappeler [inaudible]... je pense que ça va devenir un mandat important pour tout le monde qui est assis ici de consulter le plus rapidement possible son association là-dessus. Je pense qu'il n'y a personne ici qui a dit, au final, la seule opposition qu'il y a eu, c'est « on n'est pas prêt, on n'a pas de mandat ». Donc, juste rappeler que ça va être la responsabilité d'obtenir un mandat clair le plus rapidement possible. Et dans cette optique-là, si c'est ça l'optique de la position de se donner du temps pour le prendre, bien [inaudible]...

1645

Sciences et génie :

Et aussi, considérant que la proposition est apportée par Anthropologie, ça serait bien que le PowerPoint soit amené le plus tôt possible pour qu'on puisse se positionner. Ça fait deux séances qu'on n'a pas accès à l'information et je trouve que ça serait pertinent.

1650

Présidence d'assemblée :

1655 Merci. Est-ce qu'il y a d'autres interventions ? Une fois, deux fois, trois fois. Je n'en prends plus. On passe en procédure de vote. Est-ce que quelqu'un demande le vote sur ça ? Le vote est demandé. Je rappelle que c'est une proposition principale, ça prend une majorité des deux tiers. Donc, ceux qui sont pour ça, on lève le carton maintenant et on le garde levé. Ceux qui sont contre l'adoption, on lève le carton maintenant. Merci. Ceux qui s'abstiennent ? Merci. Donc, avec 25 pour, 0 contre et 5 abstentions, la proposition est adoptée à l'unanimité. Est-ce qu'il y avait autre chose à rajouter sur le sujet ?

1660 Anthropologie :

J'avais une autre proposition à faire. C'était « que la CADEUL soutienne les initiatives des organismes qui luttent contre le projet de loi ».

Présidence d'assemblée :

1665 J'ai un appui de Création et études littéraires.

Sciences sociales :

1670 Je voudrais réagir sur [inaudible]... on dit qu'on veut soutenir ceux qui luttent contre le projet de loi, mais étant donné qu'on n'a pas encore les AG, qu'on n'a pas l'opinion des membres, qu'est-ce qu'on va faire à l'automne si les membres votent et disent qu'ils sont pour, et puis qu'on s'est déjà engagé ?

Foresterie :

1675 Je suis d'accord avec mon collègue. Je pense qu'on serait mieux de prendre position en asso, et peut-être prendre une autre position qui est plus claire qu'on est contre le projet de loi en automne. Mais je ne suis pas prête à accepter que la CADEUL travaille contre le projet de loi, si on ne vote pas contre le projet de loi.

Physique :

1680 Considérant la proposition qu'on vient de prendre, qui vise à retarder l'adoption du projet de loi, juste le fait d'avoir pris cette position-là n'atteindra pas notre but qui est de retarder l'adoption du projet de loi. Travailler de concert avec les groupes qui sont contre, je ne pense pas que ça va empêcher son adoption, mais ça pourrait la retarder et nous permettre d'atteindre l'objectif qui a été fixé par la dernière position, donc en soit, je ne pense pas que c'est nécessairement incohérent.

1685

Création et études littéraires :

1690 D'autant plus que la proposition, c'est clairement « les groupes qui se positionnent contre l'adoption du projet de loi » exactement comme la position de la CADEUL maintenant. Ce ne sont pas les groupes qui sont opposés au projet de loi, mais qui sont opposés à son adoption. Je pense que, dans ce sens-là, ça va être...

Pharmacie :

1695 Dans le fond, considérant qu'on parle, que cette nouvelle proposition va un peu à l'encontre de la proposition préalable, je demande à Anthropologie s'il souhaite qu'on en débattenne plus longuement quand le projet de loi va être passé. Je propose la mise en dépôt de cette proposition-là.

Présidence d'assemblée :

1700 Je prendrais un appui à la mise en dépôt ? Foresterie appuie. Pharmacie, pourriez-vous nous clarifier la mise en dépôt est jusqu'à quand ? Et la réponse à ça, ça peut être « jusqu'à n'importe quand, jusqu'à ce qu'une asso la reprenne éventuellement ». Dans le code de procédure, c'est une mise en dépôt indéfini.

Anthropologie :

1705 Premièrement, ma proposition n'a pas été écrite comme il faut. Parce que, de la façon que c'est écrit, c'est ce que la CADEUL devrait faire. Tandis que la proposition qu'on vient d'adopter, c'est « que la CADEUL se positionne contre l'adoption du projet de loi 21 ».

Affaires institutionnelles :

1710 Je m'en excuse.

Présidence d'assemblée :

Est-ce que quelqu'un demande le vote sur la mise en dépôt ? Le vote est demandé. Je rappelle que la mise en dépôt doit être adoptée 50 %. Alors, ceux qui sont pour la mise en dépôt, on lève le carton

1715 maintenant. Ceux qui sont contre la mise en dépôt, on lève le carton maintenant. Merci. Ceux qui s'abstiennent ? Merci. Donc, avec 15 pour, 5 contre et 11 abstentions, la mise en dépôt est adoptée. Alors, ça disparaît dans les limbes et ça reviendra éventuellement. Le tour de parole disparaît aussi dans les limbes.

1720 Psychologie

Bien là, considérant que... on va consulter nos membres, nos collègues, l'information c'est pour quand [inaudible], c'est difficile d'avoir le quorum.

Création et études littéraires :

1725 C'est quand le premier caucus d'automne ?

Affaires institutionnelles :

C'est le 20 septembre.

1730 Droit :

Juste une question de procédure. Est-ce qu'on avait droit de faire un ajout comme ça ? Ou s'il fallait aussi faire un amendement à l'ordre du jour ? La demande qui a été ajoutée par Anthropologie ne fait pas partie de l'ordre du jour... [inaudible]

1735 Présidence d'assemblée :

Projet de loi 21 était à l'ordre du jour. Ça fait partie de « loi 21 » quand même. L'ordre du jour, c'est ça. J'accepte tout ce qui touche dans ce cas-ci à « projet de loi 21 ». Donc, à la fois quand la CADEUL se positionne par rapport au projet de loi et ensuite de ça, plus concrètement comment elle se comporte étant donnée sa position ? Tant que ça tourne autour de ça, moi je l'accepte. D'une part, il y a ça. Et de façon plus générale, pour adopter des choses, il faut tout le temps que ça soit dans un point qui est lié à ça — donc dans ce cas-ci, ça fonctionne — et par contre, il y a techniquement moyen de modifier l'ordre du jour séance tenante. C'est quelque chose qui est non recommandé, je vais le dire comme ça. Parce qu'il y a certaines associations, certains délégués, certains individus qui pourraient décider de se présenter ou pas, dépendant de l'ordre du jour. Et on cherche à éviter que des gens se fassent *sloguer* sans qu'ils s'y attendent avec l'ajout de points qui n'étaient pas prévus. Par contre, il y a des situations où des urgences se produisent et ça n'aurait pas de sens de convoquer un caucus une semaine tout de suite après, ou des choses comme ça. Donc, il y a techniquement moyen d'ajouter des points à l'ordre du jour, et dans votre code de procédure, ça demande les deux tiers. Et puis ça, c'est un deux tiers qui est présent non seulement pour le caucus, mais pour les autres instances de la CADEUL. Donc, ce n'est pas les même deux tiers, disons, que pour les positions politiques. C'est vraiment un deux tiers solide, au CA à l'AG, peu importe.

1755 Création et études littéraires :

Avant qu'on passe au point « autres sujets », est-ce que je pourrais demander — c'est une proposition aux deux tiers — est-ce que je pourrais rajouter un point « environnement et grève » ?

Présidence d'assemblée :

Vous avez le droit. C'est proposé. Alors je prendrais un appui. Anthropologie.

1760 Création et études littéraires :

Est-ce qu'on parle d'ajouter un point à l'ordre du jour ?

Affaires institutionnelles :

1765 Je voulais juste rappeler la méthode la plus efficace de rajouter un point à l'ordre du jour, c'est de m'écrire une semaine avant... [bruit métallique, interruption...] donc, c'est de m'écrire une semaine avant, lorsque la convocation est envoyée, pour que le point soit ajouté justement, pour que l'ensemble des délégués soient au courant et que ça soit mis dans le guide. Je voulais juste que tu sois au courant.

1770 Création et études littéraires :

J'ai juste vraiment oublié. Je suis désolé.

Géomatique :

1775 Je voulais juste savoir s'il avait précisé ce qu'il voulait mettre dans... [inaudible]

Création et études littéraires :

1780 Donc, ce n'est pas obligatoire, ce n'est pas un point décisionnel, en fait. Mais, en fait, je ne voulais pas le mettre dans varia, parce que s'il est dans varia, il est nécessairement non décisionnel. Le truc, c'est qu'il y aura une autre grève pour l'environnement, comme il y avait eu lieu le 15 mars, à laquelle beaucoup d'associations membres de la CADEUL ont participé. Il y a déjà des groupes qui vont commencer à penser à faire des AG pour être en grève le 27 septembre, comme des millions de personnes partout sur la planète. De ce que j'ai entendu, petit potin, il y aurait l'AELIÉS qui aurait commencé à penser à faire des pressions sur l'Université pour essayer d'avoir une levée de tous les cours, pour que justement toute l'université soit en grève, ou l'équivalent, pour que tout le monde puisse aller manifester ou que tout le monde puisse prendre cette journée-là pour se conscientiser sur l'environnement. Je pense que ça pourrait être intéressant de jaser de ça ensemble pour voir est-ce qu'on voudrait que la CADEUL aille négocier avec l'AELIÉS, avec l'université, pour voir est-ce qu'on peut juste lever tous les cours de ce vendredi-là. Je sais que c'est difficile, les vendredis, parce qu'il y a tout le temps un vendredi, parce qu'il y a tout le temps un vendredi où des sessions sont coupées, comme à l'Action de grâce.

1785

1790

Droit :

Étant donné que c'est en septembre, est-ce qu'on peut repousser... [inaudible]

1795 Présidence d'assemblée :

Ce n'est peut-être pas un cas de mise en dépôt. Je pense que vous êtes juste contre, d'en parler aujourd'hui.

Physique :

1800 Je veux juste dire, qu'en parler aujourd'hui, que ce n'est pas décisionnel. Donc, d'avoir une position, ce n'est pas nécessairement nécessaire. Étant donné qu'il y avait eu la mobilisation au printemps, il y a plusieurs assos qui ont des positions sur l'environnement. Ça n'exclut pas du tout d'en parler. Pis l'autre chose, c'est que si le but, tel qu'énoncé par mon collègue de Création littéraire, est d'influencer l'Université pour... [inaudible] la levée des cours, bien la négociation va pouvoir avancer avant

1805 septembre. Donc on pourra décider au caucus du 20 septembre que c'est notre objectif pour la journée du 27. C'est pour ça qu'on amène la décision, là. Évidemment, ça pourrait, si ça venait en juin, ça laisserait un délai raisonnable. Mais c'est ça l'idée aussi de l'amener aujourd'hui. ... [inaudible] D'où l'intérêt d'en parler aujourd'hui.



1810 Sciences et génie :

Je suis bien d'accord pour la cause, qu'on en jase. Sauf que je ne sais pas si en ce moment-là, la discussion va être très pertinente et fructueuse. Je pense que plus autour d'une bière, d'en parler que d'avoir une prise de parole par chacun...

1815 Présidence d'assemblée :

Demande de vote. Est-ce que quelqu'un demande le vote ? Droit demande le vote. Donc, ceux qui sont pour l'ajout du point drette-là, on lève le carton maintenant. Ceux qui sont contre l'ajout du point, on lève le carton maintenant. Ceux qui s'abstiennent, on lève le carton maintenant. Donc, avec 6 pour, 14 contre et 10 abstentions, la proposition est battue. Est-ce qu'il y a d'autre chose, sur, je le rappelle, le projet de loi 21. Personne n'a plus rien à dire. C'est terminé, c'est la fin du point 10.

---

### 11. Autres sujets — Date de la prochaine séance

1825 Affaires institutionnelles :

Bonjour. Le prochain caucus aura donc lieu le 23 juin à 10 h. Il y aura du café également.

---

### 11. Autres sujets — Bière postcaucus

1830

Vice-Présidence aux affaires socioculturelles

On s'en va au Temps perdus pour décompresser de ce long caucus.

---

1835 **11. Autres sujets — Point joie**

*Vote de «le» ou «la» bus!*

---

1840 **11. Autres sujets — Jeu du mois**

Vice-Présidence aux affaires internes

Temple run 1

---

1845 **12. Clôture de la séance**

**Résolution CAE-E19-05-19-09**

*Il est proposé par Science et génie, avec l'appui de Foresterie :*

1850

Que la séance du 19 mai 2019 soit levée.

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

1855



**Bénédicte Desbiens**  
Vice-présidente aux affaires institutionnelles